

SPVAL RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Membre du

SER



SPVal Société
Pédagogique
Valaisanne



SOMMAIRE

Dans les rapports issus des nombreuses commissions, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

2

MESSAGE DU PRÉSIDENT	3	DIVERSES DÉLÉGATIONS DE LA SPVAL	21
		Commission des moyens d'enseignement	21
		Commission de l'évaluation et des examens	21
		Groupe relai SPVal – HEP-VS	22
		Commission paritaire de la formation continue	23
		Commission Accueil-Formation-Intégration	23
		Conseil de rédaction de « <i>Résonances</i> »	24
		Commission de la prophylaxie dentaire	24
		Commissions de branches	25
RELATION AVEC LA FAITIÈRE ROMANDE	4		
Syndicat des Enseignant-es Romand-es (SER)	4		
RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES	7	DISTRICTS	29
Fédération des Magistrats, des Enseignants et du Personnel de l'Etat du Valais (FMEP)	7	Monthey	29
Caisse de Prévoyance de l'Etat du Valais (CPVAL)	9	St-Maurice	29
		Martigny	29
		Entremont	30
		Hérens	30
		Conthey	30
		Sion	31
		Sierre	31
COMITÉ CANTONAL	10		
		REMERCIEMENTS	33
ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS	14		
		GLOSSAIRE	35
COMMISSIONS PERMANENTES	15		
Commission Pédagogique (CP)	15		
Commission des Intérêts Matériels (CIM)	15		
COMMISSIONS NON PERMANENTES	16		
Commission Culturelle	16		
Commission AC&M	17		
Commission des Praticiens Formateurs	17		
Commission Concordia-SPVal	18		
SOUS-ASSOCIATION	20		
Section AESVAL / SPVal	20		

Les photos de la page de couverture sont issues de moments scolaires. Elles sont l'œuvre de Philippe Martin.

Les dessins des pages 12, 13 et 32 ont été réalisés par Debuhme.

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Olivier Solioz, Président de la SPVal

La **Société Pédagogique Valaisanne** s'est associée à des danseurs colorés pour inviter les partenaires de l'école valaisanne à former une chaîne humaine. Cette farandole encourageait les enfants, les parents, les enseignants et les autorités à se réunir. Les contours d'un monde collaboratif entre les membres de la SPVal et les représentants scolaires permettent de gérer l'hétérogénéité de l'école valaisanne.

Pour la SPVal, le début d'année a été inspiré par cette citation :

« J'avais surpris mon chersurhomme en flagrant délit d'humanité : je sentis que je l'en aimais davantage. Alors, je chantai la farandole, et je me mis à danser au soleil. »

Marcel Pagnol

Cette nouvelle année associative s'est déroulée de manière soutenue et a été ponctuée par des pics d'activités liés aux sollicitations du SE au sujet de certaines nouveautés ou interdictions. La réélection de Christophe Darbellay au Conseil d'Etat et à la tête du DEF a permis à la SPVal de continuer le travail initié lors de la dernière législature dans un esprit de continuité. Des séances de coordination avec les autres associations d'enseignants de la FMEP ont été nécessaires.

Les Comités des districts ont contribué à soutenir le travail du Comité Cantonal. Ils ont permis d'élargir les réflexions sur certains dossiers en transmettant différents arguments aux représentants ou aux délégations de la SPVal dans les commissions ad hoc. En parcourant ce rapport, vous y trouverez les détails et les informations principales.

Dans les écoles de la scolarité obligatoire, le travail quotidien a nécessité des attentions particulières de la part des collègues dans les domaines de la pédagogie, des méthodologies et des scénarios d'apprentissage en vue de garantir les exigences et la qualité de l'école ainsi que de faire une place à l'Education Numérique.

Les modifications introduites lors des rentrées 2025 et 2026 ont fait l'objet de discussions et de premiers bilans internes afin de les relayer au SE. Les directives du SE sur l'interdiction des smartphones et des montres connec-

tées ont été reçues et mises en place dans les écoles. Pour les dossiers qui relèvent du volet syndical de nos activités associatives, les signalements ont été adressés au DEF et/ou au SE.

Les interactions sociales et la communication entre les élèves, leurs représentants légaux et les enseignants ont représenté des facteurs incontournables dans la charge de travail.

Les résultats de différentes enquêtes ont donné l'occasion à la SPVal d'exemplifier auprès des autorités les multiples réalités professionnelles rencontrées au quotidien dans les classes.

La santé psychique des élèves a été reprise dans une information liée à l'absentéisme scolaire. Celle des professionnels des écoles a encore occupé une place importante dans les questionnements adressés à la SPVal.

Au nom de notre association, je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont engagées, à tous les niveaux, pour les élèves de l'école valaisanne. L'augmentation des membres de la SPVal récompense les actions des différents comités. L'engagement des enseignants reste un paramètre essentiel pour maintenir une école de qualité, l'éducation et la socialisation des jeunes.

Au quotidien, les actions des représentants des associations professionnelles sont indispensables pour progressivement améliorer les conditions de travail de notre métier. L'esprit corporatif des membres de la SPVal et le soutien mutuel entre les associations d'enseignants ont contribué à surmonter certains défis et à avancer dans les dossiers communs.

Le partenariat entre les enseignants et les responsables scolaires reste prioritaire. Il stabilise les échanges et renforce l'école valaisanne. Ensemble, nous sommes plus forts.

**"La SPVal, c'est TOI,
c'est MOI, c'est NOUS!"**



Carte de vœux SPVal 2025

RELATIONS AVEC LA FAITIÈRE ROMANDE

www.le-ser.ch

4

Syndicat des Enseignant·es Romand·es (SER)

Président: David Rey

Rédactrice en chef Educateur:
Nicole Rohrbach

Représentant SPVal au CoSER:
Olivier Solioz

Délégués SPVal à l'AD:18

Auteur du rapport: Olivier Solioz



LE FONCTIONNEMENT DU SER

Le Comité du SER s'est réuni à dix reprises pendant l'année. David Rey, Président du SER, a géré le déroulement des séances auxquelles participent les représentants des huit associations membres. Il a assuré les différentes représentations auprès des partenaires. De nombreuses séances, en plus des séances habituelles, ont jalonné l'année syndicale romande. La Section SER a comptabilisé de nouvelles arrivées.

Les dossiers sont pris en charge principalement par David Rey et, selon les domaines de responsabilités, par Olivier Solioz, Vice-président et Pierre-Alain Porret (SAEN), tous deux membres du Bureau du SER.

Véronique Jacquier Darbellay a géré le secrétariat du SER et de l'*Educateur* ainsi que la saisie des pièces comptables. L'administration financière du SER est réalisée par l'entreprise BBX sous le contrôle de la Commission de Gestion et du CoSER.

Les informations, les prises de position et les communications du SER ont été relayées aux membres via l'*Educateur*, le *SER'info* et des rubriques dans les bulletins d'information de la SPVal. Les offres et les partenariats du SER ont été renouvelés: cela a permis aux enseignants de «rentabiliser» leur cotisation.

L'Educateur

Le changement d'imprimerie est effectif depuis le mois de septembre et l'*Educateur* est imprimé par «Les Encrés» à Sion.

A l'interne de l'*Educateur*, certaines adaptations ont été nécessaires à la suite de l'absence maladie de Nicole Rohrbach, Rédactrice en cheffe. Le Président du SER a géré cette période en répartissant les tâches entre Véronique Jacquier Darbellay, Sylvie Malogorski, le Comité de rédaction et à Nicole Kate sous la forme d'un mandat externe. Les différents numéros avec des dossiers pédagogiques, l'édition spéciale ainsi que le hors-série ont été

adressés aux abonnés dans les temps. L'*Educateur* a donné la possibilité aux enseignants de disposer de lectures professionnelles pour élargir leurs horizons en offrant des activités liées à la recherche, à l'innovation méthodologique et aux pratiques d'enseignement.

Différentes séances de travail ont donné l'occasion aux membres du CoSER de réfléchir aux paramètres liés à l'*Educateur*, aux attentes des associations ainsi qu'aux possibilités de modifications. Un questionnaire a été transmis à tous les membres afin de connaître leur avis. Les premiers résultats montrent que des adaptations sont attendues. Le CoSER a prévu des séances de travail dès la prochaine année civile.

Durant cette année, des collègues valaisans ont été présentés dans la partie «*Questions Choisies*»: Catherine Dayer (Présidente AESVal), Anne-Laure Coupy (Présidente de l'AD SPVal 2024) et Olivier Solioz (Président SPVal).



Anne-Laure Coupy
 Enseignante primaire depuis 25 ans dans des classes de 3H à 7H de Sion, déléguée SPVal depuis de nombreuses années. Je représente mes collègues aux AD de la SPVal. Je suis membre de la commission des praticiennes formatrices que je représente dans le Comité de mon district. J'ai présidé l'Assemblée des délégués de la SPVal en 2024 à Sion. Je suis aussi présidente de l'Association du Personnel Enseignant Sédunois (APES) depuis bientôt 10 ans. Déléguée valaisanne pour l'AD. Je suis syndiquée parce qu'ensemble on peut vraiment faire évoluer les choses.

Olivier Solioz
 Diplômé de l'ENVR en 1996. Enseignant depuis 1996 à l'école primaire d'Ardon. Membre du Comité SPVal du district de Conthey en 2008 puis Président en 2011. Membre du Comité Cantonal SPVal en 2011. Président de la SPVal depuis 2015. Vice-président du SER depuis 2016. Président de la Commission de l'enseignement spécialisé OES. Suivi des dossiers de l'Éducation Numérique et membre de différentes commissions à la CILP.

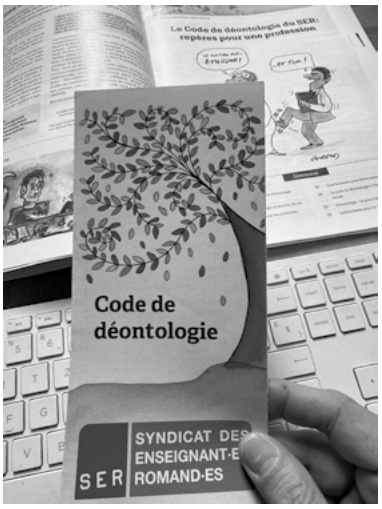


Le président de la SER est à l'école

Catherine Dayer
 Enseignante ordinaire dans les années 90, n'ayant pas trouvé de poste fixe, c'est la Castalie (institution qui accueille des enfants avec déficience intellectuelle) qui m'a offert mon premier défi, et l'opportunité de devenir enseignante spécialisée. Licenciée en Sciences de l'éducation de l'Université de Genève en 2001, j'ai pu travailler dans presque toutes les structures de l'enseignement spécialisé, intégratives ou non, et tous les degrés, enfantine, primaire et CO. J'ai participé à presque toutes les AG de notre association d'enseignantes spécialisées et c'est avec plaisir que j'ai accepté de m'engager dans le comité dans lequel j'occupe le poste de présidente du comité. Membre et présidente de la commission enseignement spécialisé du SER durant plusieurs années.



Une couverture et un numéro spécial à l'occasion du 160^e anniversaire de l'*Educateur* et du SER a été créé. Le numéro spécial a abordé «*Le cœur du métier : quelle évolution depuis 10 ans ?*». Le Hors-Série «*Sorties et Découvertes*» a présenté des idées pour les excursions scolaires. L'édition 2025 du Code de déontologie a été intégrée au numéro de décembre avec un dossier dédié.



Les publications valaisannes
 Les billets du Président et des associations cantonales du SER ont rendu visibles les activités syndicales dans l'ensemble de la Romandie. Des brèves spécifiques à chaque canton ont complété les publications.

La SPVal et l'AVECO ont publié des informations liées aux dossiers communs de la scolarité obligatoire valaisanne. Certaines publications ont donné lieu à des échanges avec le DEF-SE. Les citations de *La Matze* ont contribué à agrémenter les sujets par des regards bienveillants ou parfois piquants. Voici un récapitulatif des titres des billets valaisans :

- Regards vers le futur 2^e semestre
- Engagement associatif versus engagement politique pour l'École valaisanne
- Sondage de satisfaction du DEF : décryptage de certains résultats
- Actualités valaisannes : dossiers scolaires et administratifs
- Le printemps scolaire valaisan
- Bilans, coupures, projets, préparations : «*Saison 3*»
- Début d'année scolaire : nouveautés et/ou poursuite des dossiers
- Décryptage de la rentrée 2025-2026
- Où en sont ces dossiers ?
- Le deuxième mi-semestre se limite-t-il à l'évaluation ?
- Vœux des faitières valaisannes

Les dossiers du SER
 Le SER s'est positionné ou a continué son travail sur les dossiers suivants :

- Enseignement des langues nationales à l'école obligatoire

- Analyse des résultats des *COFO* en français, allemand, anglais et mathématiques
- Formation initiale et continue des enseignants : *Calliope*
- Travaux préparatoires pour le Congrès du SER de 2026
- Collaboration avec les entités : *ProEdu, MOVETIA, Ecole à Berne, FinanceMission, Alliance pour la Promotion de la Santé* dans les écoles, *Oser l'échange, Ecole en action, Jeunes & Médias, BPA, Education21, Pro Enfance, ...*
- Réforme du plan d'étude pour la maturité
- Mesures cantonales pour le plan *AMOK*
- Conditions d'engagement d'enseignants sans diplôme
- Coordination de *l'Education Numérique* dans les cantons romands
- Participation au GT de la Semaine des Médias à l'École
- Dossiers politiques au niveau de la Confédération et des deux Chambres fédérales
- Soutien aux associations d'enseignants à l'international
- Questionnaire interne sur les pratiques d'évaluation dans les cantons romands
- Calendrier pour le sondage international I-BEST de 2026
- Participation aux travaux du Forum des Médias Romands

Le SER s'est engagé dans de multiples dossiers romands, nationaux et internationaux. Ses représentants dans les nombreuses commissions de la CIIP ont défendu les positions des enseignants. Les interactions avec les autorités de la CIIP et de la CDIP ont été régulières et ont nécessité des prises de position communes entre le SER et LCH.

ACTIVITÉS 2025

Semaine Romande de la Lecture

Du 17 au 21 mars, la Semaine Romande de la Lecture s'est déroulée autour du thème : « *Nature en livres* ». Elle a permis aux classes de mettre en place différentes activités de lecture tout au long de cette semaine ou au-delà. Les ressources sont toujours disponibles pour les collègues qui désirent prolonger le travail.



AD SER

Le 17 mai, l'Assemblée des Délégués a eu lieu à Bienne. A cette occasion, les délégués du SER se sont prononcés sur :

- L'acceptation du Rapport d'activité 2024
- L'approbation des comptes 2024 et du budget 2026
- Les modifications des Statuts et du règlement de l'AD du SER
- Les rapports des participations du SER aux organes internationaux ainsi que celui de CPA (Coopération Pour l'Afrique)

Lors de l'élection statutaire, David Rey a été reconduit dans sa fonction de Président pour la période administrative 2026-2030.

A la suite du mandat confié par l'AD, le CoSER a rédigé les nouveaux règlements : personnel SER, cotisations, défraiements et Section SER.

Conférence de presse de la rentrée

Le 7 août, une délégation des Comités du SER et de LCH a tenu une conférence de presse à Berne.

Les représentants des faitières suisses ont abordé, sous le titre « *Absentéisme scolaire : chercher des solutions ensemble* », le rôle de l'école et les mesures de prévention.

Stephan Kälin, spécialiste en psychologie de l'enfance et de l'adolescence, a présenté ses expériences professionnelles dans le domaine.

Sandra Locher Benguerel, membre de la direction de la LCH, a exemplifié le sujet avec des situations vécues à la Scola Bilingua de Coire.

Journée Suisse de l'Education et rencontre des présidents

Le 5 septembre, la Journée Suisse de l'Education a rassemblé à Berne les représentants du SER et de la CDIP ainsi que des parlementaires fédéraux. Le titre de la journée « *Des voies viables vers une école pour toutes et tous* » a amené les participants à réfléchir à la manière dont l'école inclusive peut être améliorée sur le plan qualitatif. Des solutions concrètes afin de garantir la qualité de l'éducation, l'égalité des chances et des structures viables dans un contexte de plus en plus hétérogène ont été proposées.

L'après-midi, l'Assemblée commune SER-LCH s'est déroulée. En plus des points habituels, l'évolution du dossier de *Formation* a été présentée. Des échanges liés à la stratégie pour l'enseignement des langues en Suisse ont eu lieu lors d'ateliers.

Assises Romandes de l'Education

Le 19 novembre, les Assises du SER ont eu lieu à Yverdon sous le titre

« *Construire ensemble un meilleur climat scolaire* » avec une attention particulière pour « *une école épanouissante pour les élèves et les professionnels* ».

En guise de mise en bouche, les résultats de l'enquête genevoise menée par le Service de la Recherche en Education sur le climat scolaire ont été présentés. La CLACESO, la FRAPERT et le SER ont partagé leurs visions, les défis et les opportunités. Quatre ateliers ont donné l'occasion aux participants d'échanger sur leurs expériences ainsi que de proposer des solutions. Les discussions étaient encadrées par le *Lab C.I.T.É* de la HEP-VS.



Le rapport annuel du SER contient les détails des éléments présentés.

RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

www.fmep.ch

Fédération des Magistrats, des Enseignants et du Personnel de l'Etat du Valais (FMEP)

Président: Thomas Progin
Représentant SPVal
Conférence des présidents
Commission sectorielle enseignement:
Olivier Solioz
Délégués SPVal à l'AD: 56
Auteur du rapport: Olivier Solioz



Organisation interne

La nouvelle organisation de la FMEP a été mise en place à la suite de l'Assemblée des Délégués 2024. Stéphane Pont, Secrétaire Général, a géré les nombreux dossiers de la faïtière. Il coordonne les travaux des commissions sectorielles. Il assure le fonctionnement opérationnel en collaboration avec le Président, Thomas Progin, et les collaboratrices du Bureau :

- Patricia Juillard est responsable de l'administration et des prestations sociales
- Florence Voutaz gère la communication et le marketing
- Marie-Christine Caloz assure des tâches du secrétariat.

Thomas Progin veille et suit les activités du Bureau, préside les séances de la *Conférence des présidents*. Cette dernière est composée des quatorze responsables des associations membres et s'est réunie à quatre reprises.

Les trois *Commissions sectorielles* « administration-justice-police », « enseignement » et « paraétatique » ont été convoquées entre quatre et cinq fois pour traiter des dossiers spécifiques aux domaines de compétences. Différentes démarches de la FMEP auprès des Départements, des Services ou des entités paraétatiques ont suivi ces rencontres et ont été coordonnées par le Secrétaire Général.

Effectif des membres

Le recrutement des nouveaux membres constitue une préoccupation importante pour certaines associations. Les nouveaux collaborateurs de l'Etat sont informés des avantages à se fédérer. Malheureusement, ils ne rejoignent pas systématiquement leur association professionnelle.

Pour la SPVal, l'augmentation de ses effectifs est le résultat d'un immense travail de l'Administrateur, des relais dans les districts et d'une coordination avec la FMEP.

AD FMEP

Le samedi 9 novembre, la 82^e Assemblée des Délégués s'est tenue à Sierre dans les locaux de la HES-SO. La délégation de la SPVal est nouvellement composée de 56 délégués avec le changement du coefficient: 1 délégué pour 30 membres.

Les points habituels ont été gérés par le Secrétaire Général et le Président. Le rapport d'activité 2024-2025 ainsi que les comptes de la FMEP et du fonds de secours 2024 ont été validés. Le plan quadriennal 2026-2029 et le programme d'activité 2025-2026 ont été présentés.

Thomas Progin a été reconduit dans sa fonction de Président de la FMEP pour une nouvelle année afin de poursuivre le travail de stabilisation de la structure et d'effectuer les recherches de candidatures à la présidence pour l'AD 2026. Des provisions ont été créées pour des actions « *santé – marketing – rénovation – administration* » à la suite du versement d'un montant important par le partenaire en assurance perte de gain.

Lors de la partie officielle, la parole a été donnée aux représentants du Conseil d'Etat. Mme Franziska Biner, Cheffe du Département des Finances et de l'Energie, a présenté les dossiers liés aux composantes du budget 2026. Elle a annoncé des actions pour renforcer les aspects RH mis en lumière par le sondage de satisfaction de 2024. M. Christophe Darbellay, Chef du département de l'Economie et de la Formation, a ensuite présenté les particularités liées à la formation. Il a apporté des précisions sur: l'IA dans les écoles, les projets des trois lois liées



à l'enseignement, l'introduction des cahiers des charges, la suite du GT sur la gestion administrative du Temps de Travail des Enseignants et les particularités liées au suivi du sondage de satisfaction pour l'enseignement.

La conférence « *Quels sont les effets du numérique sur le travail ?* » a été menée par Rafaël Weissbrodt, Professeur HES et Tamara Bolomey, psychologue du travail. Les enjeux et les effets du numérique dans le quotidien des employés des différents secteurs de l'Etat ont été présentés en mettant différents paramètres et considérations en évidence.

Rencontres avec des Conseillers d'Etat

A plusieurs reprises, la FMEP a rencontré le Conseil d'Etat avec les partenaires sociaux. Son rôle de coordinatrice lui a permis de mettre à profit les séances avec les deux délégations permanentes pour le personnel et pour les institutions paraétatiques afin d'aborder de manière concrète les problématiques spécifiques relayées par les associations membres.

L'action de la FMEP est primordiale pour défendre les intérêts des membres. Le travail de la faitière a été récompensé par l'attribution de 0,8% de renchérissement pour 2025 qui comprend le rattrapage des 0,2% restants de 2024. Un travail préparatoire a été effectué pour intégrer le renchérissement 2026 dans le budget soumis au Grand Conseil.

Dossiers traités

Chaque année, la FMEP s'engage activement afin de maintenir, de défendre et d'améliorer les conditions cadres du personnel de l'Etat. Elle a travaillé sur les dossiers suivants :

- Politique du personnel : en général et spécifique à certains domaines
- Politique salariale : compensation du renchérissement, rattrapage et budget
- Evaluation des fonctions : participation au GT EVAFO

- Sondage de satisfaction : suivi des mesures à prendre pour : la charge et le stress au travail, la numérisation liée à l'IA et la santé au travail
- Ordonnance indemnisation de la perte de gain maladie et accident non professionnel (OIPG) : introduction au 1^{er} janvier 2025 et travaux pour le paraétatique

La FMEP s'est également positionnée en répondant aux consultations transmises par l'Etat pour différents projets de modifications ou de créations de loi :

- LEV (Loi sur l'Ecole Valaisanne)
- LEDeS (Loi sur l'Enseignement du Degré Secondaire II général)
- LEPriv (Loi sur l'Enseignement Privé)
- LPers (Loi sur le Personnel)
- LTrait (Loi sur le Traitement)

Communication, avantages et prestations

Le *Point de la situation* a été adressé à chaque membre. Les dossiers traités et les prises de position de la FMEP au profit de l'ensemble des employés d'Etat ont été mis en lumière. De nombreuses informations sont disponibles en tout temps sur le site de la FMEP.

La FMEP a coordonné la publication des nouveaux sites pour plusieurs

associations membres. Ils reprennent la même structure générale et ajoutent des particularités.

Différents événements ou conférences ont été organisés pour informer les membres sur les paramètres liés à la prévoyance, au mariage-concubinage et à l'héritage.

Des actions marketing ponctuelles ont aussi été réalisées. Les offres et/ou rabais auprès de partenaires ont complété les avantages réservés aux membres. Toutes les offres sont disponibles dans la rubrique *Avantages Membres* du site de la FMEP.

Les prestations sociales sont multiples. Elles comprennent un service d'écoute par une personne de confiance, la médiation-conciliation, l'assistance juridique et le fonds de secours. Les membres des quatorze associations peuvent s'adresser en tout temps à la FMEP afin d'obtenir des renseignements et/ou des conseils.

Pour compléter ces informations, consultez le site www.fmep.ch qui contient les détails des éléments présentés.



L'équipe FMEP au complet. de gauche à droite : Stéphane Pont, Florence Voutaz, Patricia Juillard, Marie-Christine Caloz, Thomas Progin

Caisse de Prévoyance de l'Etat du Valais (CPVAL)

Président: Léonard Farquet
Directeur: Daniel Stürzinger
Auteur du rapport: Daniel Stürzinger

L'année 2025 a été marquée par une nouvelle identité visuelle, la mise en ligne d'un portail pour les assurés ainsi que par une très bonne performance.

Un nouveau logo

Après 15 ans, CPVAL se présente sous une nouvelle identité visuelle, symbolisant ainsi une étape importante dans son évolution. Ce changement, qui inclut un logo modernisé et un rapport annuel entièrement revu, reflète notre volonté de nous adapter aux défis d'aujourd'hui tout en préservant les valeurs fondamentales qui nous ont toujours guidés: la stabilité, la confiance et la sécurité. Cette nouvelle image se veut à la fois moderne et sobre, dans le but de refléter la capacité de CPVAL d'être en phase avec les enjeux contemporains tout en restant fidèle à sa mission de long terme.



Un portail pour les assurés

L'année 2025 a également été marquée par l'introduction d'un portail pour les assurés. Avec cet outil facile d'accès, chaque assuré peut à tout moment connaître sa situation de prévoyance professionnelle, procéder à des simulations en vue de la retraite ainsi qu'effectuer directement certaines modifications, comme notamment le changement de plan. Le portail s'inscrit dans la volonté de CPVAL de rendre la complexité de la prévoyance professionnelle plus accessible et de susciter l'intérêt pour le deuxième pilier auprès de tous ses assurés.

Un excellent résultat financier et une caisse toujours plus solide

En matière de placements, 2025 a été une très bonne année avec une performance de 7%, qui a permis d'augmenter la fortune à plus de CHF 7,7 milliards. Ce résultat réjouissant a amené le Conseil d'administration à dissoudre intégralement les provisions pour adaptation de prestations futures constituées lors de l'exercice 2024. Les avoirs de vieillesse des assurés actifs ont été rémunérés avec un intérêt de 6%. Quant aux rentiers, ils voient leur rente augmenter de 1,5%. La rémunération des avoirs d'épargne pour les sorties et les mises à la retraite en cours d'année est de 1,25%, ce qui correspond au taux LPP minimum de 2026.

Après ces distributions aux assurés actifs et aux rentiers, le degré de couverture de CPVAL s'élève à 109%, ce qui représente une augmentation de plus de 4% par rapport à l'année 2024 (104,61%). La Caisse continue ainsi à consolider sa bonne santé financière en lien avec une stratégie de placement basée sur le long terme dans l'optique de garantir un avenir serein et solide.

Renforcement de la structure en matière d'immobilier

Le développement d'une structure du secteur immobilier permettant de mettre en place la stratégie décidée par le Conseil d'administration a débuté en 2025. Cette dernière a pour but d'investir dans l'immobilier en Valais avec la volonté affirmée d'être un acteur de référence sur le marché valaisan avec l'intention de développer son parc. Ainsi, CPVAL a engagé un responsable du secteur immobilier et un chef de projet maîtrise d'ouvrage. En fin d'année, CPVAL a en plus décidé d'internaliser la régie immobilière de la partie francophone.

Quant à la croissance du parc immobilier, CPVAL a investi dans le projet «Maison de vignes» à Sierre, créant ainsi 99 nouveaux logements dont un tiers de logements pour seniors. On y trouve

également une crèche ainsi qu'une maison de santé. La livraison du projet est prévue pour début 2028.

Une croissance constante de l'effectif

L'effectif de CPVAL continue de croître. Ainsi, CPVAL comptait 14'400 actifs et 8000 rentiers à la fin de l'année. Les cotisations globales encaissées se sont montées à environ CHF 290 millions. Les prestations globales payées sous forme de rente ont atteint CHF 251 millions. En termes d'effectifs, la Caisse Fermée comprenait à fin 2025 4500 assurés actifs (soit environ 325 de moins qu'à fin 2024) et 7610 rentiers, alors que la Caisse Ouverte comptabilisait 9900 actifs (soit environ 680 de plus qu'à fin 2024) pour 390 rentiers.

L'administration CPVAL

Le Conseil d'administration de CPVAL n'a pas connu de changements durant l'année 2025.

Avec un effectif de 12 personnes représentant 10 unités complètes, CPVAL gère les engagements des quelque 22'000 assurés et rentiers, une fortune de CHF 7.7 milliards et un parc immobilier d'environ CHF 450 millions, comprenant plus de 800 appartements. Cette gestion occasionne un coût annuel par assuré qui se situe aux alentours de CHF 150.- (coût qui est nettement en dessous de la moyenne suisse).

Pour conclure, l'équipe de la CPVAL vous recommande de consulter régulièrement son site internet www.cpval.ch qui offre en permanence les dernières informations relatives à la prévoyance, à la gestion de fortune ou encore à son parc immobilier et qui permet également d'accéder au portail pour les assurés.

Un tout grand MERCI aux collaborateurs de la caisse pour leur travail et leur engagement vis-à-vis de nos assurés et en route pour 2026 et ses importants défis. Nous nous efforcerons de faire le maximum pour vous offrir les meilleures conditions possibles pour une retraite idéale et sans souci.

COMITÉ CANTONAL

10

Président:

Olivier Solioz
Rue des Forges 3 – 1957 Ardon
Natel 079 286 67 90
E-Mail: presidence@spval.ch

Monthey

Martine Hilgert
Dozon-Dessous 15 – 1872 Troistorrents
Natel 076 811 36 98
E-Mail: martine.hilgertjordan@gmail.com

St-Maurice

Pierre-Marie Bochatay
Rue du Collège 13 - 1904 Vernayaz
Natel 079 757 74 66
E-Mail: pierre-marie@gmx.ch

Martigny

Justine Panchaud
Rue des Condémines 11 - 1926 Fully
Natel 079 949 83 80
E-Mail: justinepanchaud@hotmail.com

Entremont

Pierre Darbellay
Route de Podemainge 25 - 1937 Orsières
Natel 079 351 17 79
E-Mail: pierre.darb@gmail.com

Conthey

Daniel Roh
Av. de la Gare 8 - 1963 Vétroz
Natel 078 581 17 04
E-Mail: daniel.roh83@gmail.com

Hérens

Gaétan Bruchez
Rue des Farquet 47 - 1920 Martigny
Natel 079 265 61 93
E-Mail: gaetan11@yahoo.fr

Sion

Dorothee Nanchen
Chemin de Balavaud 17 - 1963 Vétroz
Natel 078 748 26 16
E-Mail: doro.n@gmx.ch

Sierre

Pascal Rey
Rue d'Itemmo 4 - 3690 Corin-de-la Crête
Natel : 079 859 06 50
E-Mail: rey_pascal@hotmail.com

Administrateur:

Philippe Martin
Rue du Carillon 6 - 3960 Sierre
Natel 079 580 24 44
E-Mail: info@spval.ch



Auteur du rapport: Olivier Solioz

Le Comité Cantonal

Le CC s'est réuni à douze reprises. Il a traité différentes thématiques, s'est positionné sur certains dossiers, a répondu à des consultations tout en assurant le suivi des requêtes des districts ou des membres de la SPVal.

Pour le CC, l'année associative a été placée sous le signe de la continuité avec la participation in extenso des membres désignés. Pour l'AESVal, les présences ont évolué depuis la rentrée d'août avec la représentation unique de Françoise Bruchez.

Les échanges entre le CC et les Comités des districts constituent encore et toujours la charnière centrale pour garantir la proximité de la Société Pédagogique Valaisanne avec ses membres. Sur la base des informations transmises, la SPVal peut contacter le Service de l'enseignement afin de soutenir et accompagner les collègues qui rencontrent des situations difficiles. Ces personnes sont orientées vers la FMEP qui offre différents services d'aide et de soutien.

L'introduction du nouveau cahier des charges a occasionné des préoccupations liées à la présence des enseignants avant et après les horaires scolaires dans certaines écoles.

Les difficultés scolaires et sociales d'élèves ou de classes, mais aussi les différents paramètres de la gestion RH, représentent la majorité des demandes adressées au président de la SPVal. Les actions menées auprès des différents partenaires nécessitent plus ou moins de temps selon l'importance du dossier afin d'aboutir à une solution négociée et/ou acceptable.

Une expression illustre le travail de la SPVal:

«La qualité de notre communication est déterminée non par la manière dont nous disons les choses, mais par la manière dont elles sont comprises.»

Andrew Grove

L'année scolaire et associative écoulée a été ponctuée par différents pics dans les activités et les relations avec les autorités scolaires. Les calendriers du DEF et du SE ont induit des moments de calme relatifs et des gains d'activités.

La communication, l'information et la gestion

Onze bulletins d'information de la SPVal ont renseigné les membres (et certains partenaires par différentes voies de diffusion) de l'avancement des dossiers scolaires valaisans. Ils sont transmis par une Newsletter via les courriels privés et ont donné aux collègues une vue succincte sur les sujets pédagogiques, administratifs, de gestion RH ainsi que sur les faitières FMEP et SER. Des rappels issus des communications du DEF-SE ont été transmis aux membres en complément de la mission des directions pour la distribution à tous les enseignants.

La nouvelle version du site a été publiée en octobre. Le graphisme et la conception ont été effectués par la FMEP et personnalisés pour la SPVal. Les informations générales sont disponibles pour tous les internautes alors qu'un espace membre permet de transmettre des positions ou des documents internes.



Au début de chaque année scolaire, mais également tout au long de l'année, la liste de plus de 1'800 membres de la SPVal doit être actualisée. De la rentrée d'août à la fin octobre, ce travail a grandement occupé l'Administrateur, Philippe Martin. La collaboration et le travail des personnes de contact dans cette mise à jour sont importants.

Pour une bonne gestion et une mise à jour des données internes, les différents changements doivent impérativement être annoncés à la SPVal en plus des démarches auprès de la direction.



Comité Cantonal de la SPVal

La SPVal adapte ses listes en modifiant :

- Les adresses et les noms
- Le degré d'enseignement
- Le nombre de périodes à l'état nominatif
- Les fonctions : ens. spécialisé, spécialiste AC&M, soutien, médiateur, ERVE, ...
- Les particularités : année sabbatique, congé maternité
- Les départs à la retraite

Les personnes de contact de chaque centre scolaire constituent des relais supplémentaires dans les écoles et les salles des maîtres. Pour les remercier de leur travail, un parapluie SPVal a été transmis afin de les protéger des intempéries lors des surveillances des récréations.



Protégés dans tous les cas !

Anne-Marie Mesiano a assuré la fonction de Collaboratrice spécialisée jusqu'en août 2025. Elle a été chargée de la relecture du rapport d'activité ainsi que du tri et de la gestion de l'archivage des documents de la SPVal au local de Montana avec le soutien de Jean-Claude Savoy, ancien Président de la SPVal. En complément, elle a contribué à la transmission d'informations afin d'assurer la continuité dans la gestion de la SPVal et du partenariat avec la CONCORDIA.

La liste des membres

Le tableau récapitulatif des membres permet de cibler la transmission des informations aux groupes d'enseignants concernés. Il permet également de coordonner la mise à jour des listes, la gestion des délégations et le versement des cotisations des faitières FMEP et SER.

Une collaboration étroite et dans les délais fixés entre les personnes de contact, les comités des districts et l'Administration de la SPVal demeure indispensable.

Les cotisations des membres donnent à la SPVal les moyens organisationnels pour poursuivre ses buts, traiter les dossiers, gérer les finances et indemniser les personnes qui s'engagent, participer aux séances et défendre les intérêts des élèves, des enseignants et de l'école valaisanne.

Les nouveaux enseignants sont contactés et informés des avantages réservés aux membres de l'association. Ils doivent ensuite donner leur accord pour rejoindre la SPVal et de facto les faitières FMEP et SER.

L'arrivée de nouveaux collègues a amené une augmentation significative des membres pendant l'année écoulée. La SPVal est un partenaire représentatif de la majorité des enseignants primaires du Valais romand. Elle peut donc légitimement revendiquer le titre d'interlocutrice incontournable du DEF-SE.

Les principaux dossiers traités par le CC SPVal

- L'organisation de la prochaine année scolaire (la gestion des desiderata, des duos pédagogiques, des titulaires et la répartition des branches) est toujours au centre des demandes; des conseils sont apportés aux membres entre janvier et fin mai.

- L'accès et la gestion des différentes diminutions de périodes, soit pour les collègues à 100%, soit pour ceux dès 58 ans, soit pour la maternité ou la parentalité, demandent des renseignements personnalisés.
- L'introduction de l'OIPG au 1^{er} janvier a induit de nombreuses demandes à la SPVal ainsi qu'aux responsables du SE afin de connaître les calculs personnels des jours d'absence.
- La publication des mises au concours sur le site de la SPVal donne aux collègues et aux étudiants de la HEP-VS une vue d'ensemble des postes disponibles. Ce service complète les informations officielles éditées sur « *bulletin-officiel.vs.ch* ».
- Le rappel de l'importance de la transmission des diplômes aux autorités scolaires dès la réception, et l'enregistrement dans ISM, a été effectué afin de bénéficier d'un changement de classe salariale.
- L'engagement d'étudiants de dernière année HEP-VS pour enseigner le lundi et/ou le vendredi a nécessité certains ajustements dans les écoles qui ont recouru à cette possibilité.
- *L'Education Numérique* est effective dans les Cycles 1-2-3 et nécessite un engagement conséquent des « F2 numériques » pour les formations continues.
- La création de l'OEN et la désignation de Mathieu Moser comme chef d'office ont été réalisées en mars.
- Les changements dans les équipes de direction de différentes écoles : Martigny, 2 Rives, Arpillés, Sion, ont induit des adaptations pour les enseignants concernés.
- L'intégration des ERVE dans les écoles a contribué à la gestion des situations particulières par des aides dédiées. Des séances de coordinations et d'échanges entre de nombreux professionnels sont nécessaires.
- La mise en place du projet *Hors Piste* a été décidée par plusieurs écoles. Une équipe d'enseignants doit coordonner et accompagner les différentes étapes dans l'établissement.

(Voir dessin en page 32)

- Les retours de la consultation des membres du GT sur l'évaluation ont été analysés à l'interne du SE afin

d'adapter les lignes directrices et le cadre de l'évaluation. La demande pour l'introduction de l'annualisation des notes a été renouvelée par la SPVal et l'AVECO.

- Les améliorations ainsi que les modifications dans ISM ont été catégorisées et échelonnées selon les priorités. Elles concernent les coefficients en français, les jours d'absence maladie des élèves et des enseignants, les mesures MCDD et autres particularités pour l'élève, les attestations de FCE, l'activation des classes et des équipes Teams, les numéros d'urgence pour les proches des enseignants, ...
- La prévention liée aux usages numériques du courriel professionnel a continué à faire l'objet de tests de phishing et de formations en ligne.
- Les évolutions dans l'ENT et dans les SharePoint ont été réalisées par les collaborateurs d'ICT-VS qui ont ensuite été intégrés à l'OEN.
- Des modifications dans les canaux de communication entre le SE, les directions et les enseignants ont été testées.
- Les résultats de l'enquête menée par le CDTEA au sujet de la satisfaction des parents concernés par une démarche de Guichet Unique ont été publiés.
- La nouvelle plateforme de prévoyance de la CPVAL a été activée en juin.
- La généralisation des *chartes numériques* pour les Cycles 1-2-3 a été réalisée.
- L'interdiction de l'utilisation des smartphones et des montres connectées dans les environnements scolaires a été édictée par le DEF à la rentrée d'août. Les différentes campagnes de *Promotion Santé Valais* pour soutenir les familles dans le cadre des usages contrôlés des appareils numériques ont été réactivées.

- Les nouvelles répartitions des COBRA ont été réalisées. Les représentations de la SPVal ont été revues. Les informations issues du terrain ou certaines demandes de la SPVal ont été relayées.
- La révision de la formation *PIRACEF* a marqué un temps d'arrêt.
- La consultation des scénarios de l'OFS sur la démographie scolaire et la prise de connaissance des comparaisons de l'IRD sur les statistiques scolaires en Romandie ont été analysées par le CC.
- La reprise de la gestion des Technologies d'Aides pour les élèves avec une décision de MCDD ou AI par l'OEN a nécessité un travail important dans les processus, l'évaluation des demandes, la coordination des moyens avec l'entreprise prestataire de services.
- Les motions et les postulats des députés au Grand Conseil, liés à l'école obligatoire, ont nécessité des échanges d'informations ou des interventions auprès de certains élus.
- Les dispositifs de garde pour les enfants malades par la *Croix-Rouge* ont été reconduits.
- Les actualisations ou les nouveautés Safety Tools du BPA ont été annoncées aux membres.
- Les implications de la fermeture subite des écoles le 17 avril ont été répertoriées.

(Voir dessin ci-dessous)

- La publication des détails sur les concours mathématiques du GVJM a été faite.
- Le rappel des supports et documents pédagogiques de RTS Education et de l'émission OKI ont pris place dans les bulletins d'information.
- Les conditions pour une actualisation de la Bibliothèque Numérique de la SPVal ont été analysées.



SEMAINE DES MÉDIAS À L'ÉCOLE



- Le soutien d'*Étincelles de culture* pour les projets scolaires a été rappelé.
 - Les formations pour la préparation à la prévoyance ainsi que pour le départ à la retraite ont rencontré un grand succès.
 - Des informations et des invitations à participer à la *Semaine des Médias à l'École*, à la *Semaine Romande de la Lecture* et aux *Assises du SER* ont été transmises.
- (Voir dessin ci-dessus)
- La promotion des tournois de foot scolaire pour les 6H à 8H de l'UBS Football Cup a contribué à son succès.
 - L'annulation du Tournoi des Enseignants Valaisans Francophones a été induite par le calendrier de la fin d'année.
 - La carte de membre qui donne accès à des rabais a été transmise personnellement.

Les relations avec le DEF et le SE

Lors de différents échanges et de quelques entrevues, le CC a interagi avec les responsables du DEF-SE pour: aborder des dossiers, relayer certaines problématiques et donner suite aux prises de position et aux résolutions des dernières AD.

Le 24 mai, Jean-Philippe Lonfat a représenté le DEF-SE lors de l'AD SPVal. Il a abordé tous les points proposés par le Président de la SPVal. Des explications détaillées et l'état d'avancement de certains dossiers ont été portés à la connaissance des délégués. Des participants ont profité de sa présence à l'apéritif pour aborder certaines préoccupations.

Sur l'année écoulée, certains dossiers ont été travaillés à l'interne de la SPVal et/ou en partenariat avec les autorités scolaires:

- Coordination du calendrier pour les FCE obligatoires
- Suivi des *jours joker*
- Ajustement des informations RH dans la brochure de l'Etat
- Suivi des nouvelles dispositions légales pour le personnel enseignant
- Analyse des problématiques de collègues dans une situation professionnelle ou personnelle particulière
- Améliorations des organisations liées aux attributions des 2 périodes «libérées» par les collègues à plein temps
- Analyse des lignes directrices sur l'infrastructure et les équipements numériques dans les écoles obligatoires
- Attributions des périodes de soutien, d'enseignement spécialisé et des postes d'ERVE
- Analyse des résultats du deuxième questionnaire du DEF-SE pour la satisfaction des enseignants
- Prise de connaissance du Kit sur l'absentéisme scolaire de l'OES
- Rappel de l'emplacement des fiches de salaire et certificats numériques dans le portail administratif de l'ENT
- Participation aux auditions menées par Romain Lanners pour faire le bilan de l'école inclusive en Valais
- Consultation des Directives sur l'interdiction des appareils connectés
- Prise de connaissance du rapport sur les Compétences Fondamentales et des Directives sur l'orthographe
- Nouvelle édition de la *Brochure Relation Famille Ecole*
- Suivi des effets de la modification des durées à disposition des élèves pour les examens cantonaux
- Propositions de représentants SPVal dans les Commissions permanentes: des Apprentissages

Fondamentaux au Cycle 1 et des Capacités Transversales

- Présentation puis publication de la Stratégie Numérique Cantonale

La revalorisation de la profession

Les mesures introduites pour revaloriser la profession enseignante sont effectives.

Elles concernent notamment:

- la baisse du plein temps à 30 périodes au primaire
- le doublement de l'indemnité de titulaire
- le renforcement des directions
- les formations continues

Les consultations de l'année

La SPVal a été sollicitée par le DEF, le SE, la FMPEP pour différents projets mis en consultation par l'Etat du Valais concernant les domaines suivants:

- La modification de la loi sur le Personnel et celle sur le Traitement
- La consultation pour le remplacement de la LIP1962 par trois lois: Loi sur l'Ecole Valaisanne, Loi sur l'Enseignement du Degré Secondaire II général et Loi sur l'Enseignement Privé.

Les groupes de travail et de pilotage ou les commissions cantonales

La SPVal est intégrée dans les organes suivants:

- Evaluation
- Développement ENT - ISM et communication Ecole-Parents
- Cahier des charges
- Administration du Temps de Travail des Enseignants
- Commission stratégique pour la pédagogie spécialisée
- Projet pilote sur l'information des remplaçants sans formation pédagogique

Par l'intermédiaire de son Président et des membres du Comité Cantonal, la SPVal s'organise afin de participer aux groupes de travail dans les divers domaines. L'avancée et les décisions finales dans les différents dossiers sont liées au calendrier du SE et du DEF.



ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Président de l'AD 2025 :

Fabrice Fournier

Auteur du rapport : Fabrice Fournier

Assemblée des délégués SPVal du 24 mai 2025

L'Assemblée des délégués s'est tenue à Aproz (Nendaz). La partie syndicale a débuté par la présentation des comptes et du budget. Le district de Sierre a ensuite présenté une résolution intitulée « Pour un arrêt maladie-accident ou un congé maternité sans contraintes professionnelles », qui a été acceptée à une large majorité.

Olivier Solioz, Président de la SPVal, a ensuite présenté les principaux dossiers en cours : cahier des charges,

travaux sur l'évaluation, éducation numérique, nouvelle loi sur l'école valaisanne, ...

À l'issue de cette partie syndicale, les invités ont rejoint l'assemblée.

La partie officielle s'est ouverte avec le mot d'accueil du Président de la commune de Nendaz, M. Frédéric Fragnière, qui a salué l'assemblée et rappelé l'augmentation constante de la charge de travail dans la profession. Il a également été procédé aux traditionnelles nominations statutaires. Anne-Marie Mesiano a été élue comme membre d'honneur de la SPVal.

Les discours des invités se sont ensuite succédé : Daniel Stürzinger (Directeur CPVAL), David Rey (Président

du SER), et Stéphane Pont (Secrétaire général de la FMEP).

La résolution a été présentée au Service de l'enseignement. En l'absence de M. Christophe Darbellay, Chef du DEF, excusé, Jean-Philippe Lonfat, Chef du Service de l'enseignement, est intervenu pour faire le point sur plusieurs dossiers : cahier des charges, attractivité de la profession, valorisation du travail dans l'école obligatoire, évaluation, nouvelle loi sur l'école valaisanne et Éducation Numérique. Il a également remercié les enseignants pour leur engagement.

En tant que président du jour, je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette assemblée.



Assemblée des délégués à Aproz.



Fabrice Fournier, Président de l'Assemblée



Jean-Philippe Lonfat, Chef du SE



Stéphane Pont, SG FMEP

COMMISSIONS PERMANENTES

Commission pédagogique

Présidence : Gaéтан Bruchez
Représentant du CC

Membres : Jessica Thomas, Monthey
Antoine Gauthier, St-Maurice
Suzanne Fink-Canossa, Martigny
Poste vacant, Entremont
Poste vacant, Conthey
Audrey Théoduloz, Hérens
Valérie Gattlen, Sion
Marielle Savioz, Sierre

Auteur du rapport :
Gaéтан Bruchez

La Commission Pédagogique (CP) a analysé l'introduction des nouveaux moyens d'Ethique et Culture Religieuse (*À la découverte des religions (vol. 1 et vol. 2) d'Agora*) en 5H et 6H ainsi que les MER L1 en 7H pour le français.

Pour accomplir cette tâche, les membres de la CP ont sondé les enseignants concernés. La majorité des collègues ont relevé que la refonte visuelle est bonne, que les ressources en ligne (audios, vidéos, corrigés, propositions d'examens) sont utiles et intéressantes. Il manquait cependant la possibilité d'avoir automatiquement les brochures en version PDF.

Les enseignants 7H ont pu faire un retour sur les nouveaux moyens de français MER L1. Selon eux, les parcours sont enrichissants. Cette optique de

travail amène d'autres choix pédagogiques. Les nouveaux moyens motivent les élèves (couleurs, exercices, ...). Cependant, les enseignants ont rencontré de grandes difficultés à les utiliser dans les classes à deux degrés. De plus, un manque d'entraînement a été relevé. Pour terminer, la répartition de la matière au sein du duo pédagogique est parfois complexe.

La Commission Pédagogique poursuivra son travail durant la première partie de l'année 2026. Elle se penchera sur deux thèmes importants :

- Analyser les différentes demandes liées à l'orthographe et à la grammaire
- Analyser l'évolution de l'introduction de l'Education Numérique et des équipements liés à ce domaine dans les degrés primaires.

15

Commission des Intérêts Matériels

Présidence : Pierre Darbellay, *Représentant du CC*

Membres : Alexandre Davet, Monthey
Nina Borgeat, St-Maurice
Tony Sabino, Martigny
Céline Gay, Entremont
Virginie Theytaz, Conthey
Lucie Rossier, Hérens
Julien Pralong, Sion
Tania Bourban, Sierre

Auteure du rapport :
Lucie Rossier

La Commission des Intérêts Matériels (CIM) s'est réunie à deux reprises en 2025, une première fois en visioconférence, puis en présentiel.

Durant l'automne, un premier sondage a été mené auprès des enseignants à plein temps afin d'évaluer l'évolution de l'introduction des deux périodes de décharge (passage de 32 à 30 périodes), en comparaison avec la première année de mise en œuvre. Cette démarche visait à identifier les éventuels ajustements intervenus dans l'organisation.

Un second questionnaire a été diffusé dans l'ensemble des centres scolaires afin de recueillir des informations sur la manière dont le nouveau cahier des charges a été présenté aux enseignants.

Ces deux enquêtes ont permis d'obtenir un aperçu des pratiques actuelles et des nouvelles mises en place. Par ailleurs, la CIM s'est également penchée sur les cahiers des charges spécifiques en cours de rédaction.

COMMISSIONS NON PERMANENTES

16

Commission Culturelle

Présidence :

Philippe Martin, Sierre

Membres : Véronique Bellon-Barraud, Monthey

Antoine Gauthier, St-Maurice

(jusqu'en septembre 2025)

puis poste vacant

Daniela Signorino Gelo, Martigny

Emilie Piatti, Entremont

Stéphanie Delaloye, Conthey

Manon Rey, Hérens

Bénédictte Aymon, Sion

Anne-Marie Mesiano,

Représentante du CC

(jusqu'au 31 août 2025)

Auteur du rapport :

Philippe Martin

La Commission Culturelle s'est réunie à trois reprises durant l'année 2025.

Le 1^{er} mars a eu lieu la traditionnelle sortie en raquettes à Wiler, dans le Haut-Valais. Elle a été précédée du cortège des Tschägättä et suivie d'un souper dans un restaurant emblématique du village.

Après un vernissage qui a attiré le 19 mars bon nombre de curieux, l'expo-

sition a accueilli environ 200 visiteurs entre le 20 et le 30 mars à la Grange à Emile à Martigny. Un concert intimiste ainsi qu'un spectacle de marionnettes sont également venus enrichir l'événement.

Le 29 mars, une douzaine de personnes est partie à l'assaut de l'impressionnant fort de Chillon et a pu vivre une expérience interactive et immersive, mêlant histoire militaire et technologies modernes. La matinée, riche en marches à gravir, s'est conclue par un excellent repas à l'intérieur même de la forteresse, pris avec un uniforme de circonstance.

La visite de l'imprimerie du Nouvelliste, prévue le 25 septembre, a finalement été annulée faute de participants.



Défi interactif, équiper un soldat le plus vite possible



Vernissage de l'exposition des enseignants artistes à Martigny



Sortie en raquettes à Wiler

Commission AC&M

Présidence:

Olivier Solioz, *Représentant du CC*

Membres:

Camille Dupont, Monthey
Adeline Bernard, St-Maurice
Maïa Décaillet, Martigny
Charlotte Niederhäuser, Entremont
Poste vacant, Conthey
Emilie Angéloz, Hérens
Claudine Fellay, Sion,
jusqu'en juin 2025
puis Anne Loïse Lattion
Manon Fourmanoir, Sierre

Auteur du rapport:

Olivier Solioz

La Commission AC&M a été consultée dans le cadre du projet de cahier des charges spécifique à la fonction d'Enseignant ressources AV et AC&M. Pour les personnes spécialistes dans les écoles, une clarification des tâches

à effectuer doit être réalisée. Elle doit tenir compte des périodes attribuées. Le cumul et/ou l'ajout de projets particuliers, d'année en année, sont difficilement conciliables avec un statu quo des dotations.

Les autres points liés aux AC&M ont été traités par les différents représentants de la SPVal dans les Commissions-GT-COBRA. Les éléments liés aux engagements des enseignants spécialistes formés pour les AC&M qui ont été analysés, sont les suivants :

- les effectifs et les ajustements nécessaires dans certains groupes AC&M
- les attributions des cours AC&M à des généralistes à la place des spécialistes AC&M formés ou en formation
- la gestion des cours AC&M pour les classes à 2 degrés
- l'encadrement des élèves avec des besoins particuliers

- les formations continues obligatoires en lien avec l'Education Numérique
- les offres spécifiques de FCE dans le domaine AV et AC&M

Le passage de 32 à 30 périodes a permis d'attribuer certaines périodes à des collègues AC&M afin de compléter leur taux d'activité.

La SPVal souligne que toutes les questions liées aux cours AC&M sont à aborder lors de la phase de planification des attributions des classes entre fin janvier et mi-mars. Les directions d'école doivent effectuer un point de situation lors de la confirmation du nombre de cours AC&M par le SE : en juin et avant la rentrée d'août, les effectifs prévus dans les cours AC&M doivent être vérifiés et, si nécessaire, des réorganisations et/ou des demandes supplémentaires doivent rapidement être adressées à l'inspection – SE.

Commission des Praticiens Formateurs

Présidence:

Alexandre Dayer, Monthey

Membres:

Pauline Pillet, St-Maurice
Nicolas Carron, Martigny
Alexia Fornay Berclaz, Entremont
Anny Dayer, Conthey
Barbara Blanc, Hérens
Anne-Laure Coupy, Sion
Thierry Emery, Sierre
Martine Hilgert,
représentante du CC

Auteur du rapport:

Alexandre Dayer

La Commission des Praticiens Formateurs (PF) s'est réunie à deux reprises en 2025. La rencontre de printemps s'est tenue à Sion, tandis que la séance d'automne a eu lieu à St-Maurice en présence de représentants de la HEP-VS. Ces échanges ont porté principalement sur le prolongement du projet-pilote, l'accompagnement des étudiants et le

rôle des PF dans un contexte de formation en évolution.

Principaux points abordés

lors de la rencontre de printemps :

- Discussions autour du prolongement du projet-pilote, avec une attention particulière portée au suivi des étudiants en difficulté et à la situation des étudiants engagés dans les classes.
- Réflexion sur l'accompagnement des jeunes enseignants lors de leur première année.
- Partage d'expériences mettant en évidence le décalage entre la formation et la réalité du terrain.
- Échanges autour de l'évaluation des PF par les étudiants, soulignant la nécessité de critères clairs, d'une transparence accrue et d'un meilleur suivi des retours.

Thèmes traités lors de la séance d'automne :

- Informations institutionnelles de la HEP-VS, incluant la nomination de

la responsable du Bachelor en enseignement primaire et la volonté de renforcer l'identité d'une école sur deux sites.

- Retour sur le projet-pilote, mettant en avant les liens entre théorie et pratique, les temps d'intervision réguliers et la satisfaction globale des acteurs.
- Remarques soulevées par le comité PF concernant l'accompagnement des étudiants engagés dans les classes qui nécessite de garantir leur suivi de manière équitable.
- Réflexions autour de l'accompagnement des PF, des attentes théoriques et du développement d'espaces d'échanges et d'intervision entre les praticiens formateurs.

Perspectives d'avenir :

Les prochaines rencontres permettront de poursuivre l'ajustement du projet-pilote, d'accompagner les réflexions liées au futur plan d'études et de renforcer la collaboration entre la HEP-VS et les PF.

Commission Concordia – SPVal

Présidence: Grégoire Jirillo (SPVal)

Membres: Anne-Marie Mesiano (SPVal)
jusqu'en août 2025
Philippe Martin (SPVal)

Auteur du rapport:
Philippe Martin

Les liens et les actions communes entre la CONCORDIA et la SPVal ont été confirmés pour l'année écoulée. Diverses informations, documentations et renseignements ont été transmis aux membres par le biais des Bulletins d'information de la SPVal, du site internet ainsi que des supports physiques. Le verso de la carte de membre renvoyait les personnes intéressées vers la page correspondante du site de la SPVal.

Le 30 avril et le 6 mai, Laurence Rudin a renseigné les collègues et tenu un stand lors des Assemblées Générales des districts d'Entremont et de St-Maurice. A cette occasion, les participants ont complété un formulaire et certains d'entre eux ont gagné des prix.

Lors de l'AD SPVal du 24 mai à Aproz, un stand tenu à l'accueil a permis

aux délégués de prendre connaissance de la documentation relative à certains produits de la CONCORDIA.

Un linge de bain aux couleurs de la CONCORDIA a été distribué aux 170 personnes présentes.

Laurence Rudin a quitté l'agence de Sion au mois d'août pour assumer

de nouvelles fonctions au sein de la CONCORDIA. Depuis lors, des échanges réguliers ont eu lieu avec Mme Géraldine Blanc afin de coordonner les différentes prestations contractuelles liant la SPVal à la CONCORDIA. La nouvelle responsable des offices de Martigny et Sion sera prochainement connue.



Laurence Rudin devant le stand de la Concordia lors de l'AD à Aproz



Distribution des linges CONCORDIA aux délégués

CONCORDIA

Notre partenaire, c'est :

- Un suivi efficace, à proximité de chez vous, grâce aux agences de Martigny et de Sion.
- Une planification pérenne et des réserves financières solides qui garantissent votre sécurité.
- Un partenaire de qualité pour votre prévoyance: **Avec l'assurance du pilier 3a CONVITA**, vous pouvez moduler votre prévoyance vieillesse en toute flexibilité, en fonction de votre situation actuelle. Quelle que soit la variante que vous choisissiez, vous pouvez réaliser des économies d'impôts (les primes que vous versez sont déductibles de votre revenu imposable).

Avec l'assurance de risque et d'épargne liée à des fonds de placement INVIVA, vous misez sur les rendements des marchés de capitaux, tout en protégeant vos proches pour le cas où il vous arriverait quelque chose.

L'assurance de capital risque DIMA vous offre des prestations en capital dans le cas d'une invalidité ou d'un décès, suite à une maladie ou à un accident.

N'hésitez plus ! Inscrivez-vous sur la plateforme dédiée au partenariat :



Demandez une offre sans engagement !





Section AESVal

20

Catherine Dayer
 Françoise Bruchez
 Christine Venetz
 Annette Délétraz
 Stéphanie Morard
 Marina Crettex
 Candy Dumas

L'AESVal en chiffres

- 8** Séances du Comité
- 2** Séances avec l'OES
- 6** Participations au Comité Cantonal
- 1** Assemblée générale et une partie officielle
- 2** Participations à la Journée suisse de l'éducation à Berne et à la Journée des parties prenantes de la HEP-VS

Echanger pour avancer

Discussion sur l'**OIPG** pour les Enseignants Spécialisés (ES) en institution
 Rencontre **AVECO – AESVal – SPVal – OES** autour de l'inclusion
 Rencontres avec le **CPS** et l'**OES** sur le **PPI**
 Cafés-rencontres sur le thème du **bilan d'appui**
 Rencontre Teams avec les représentants des **associations ES** des cantons romands

Dossiers

Demande d'adaptation des cours d'**Education Numérique pour les ES** (restée sans suite)
 Lecture et positionnement sur le projet de **cahier des charges de l'enseignant généraliste**
 Lecture et positionnement sur le projet de la **LEV** (Loi sur Ecole Valaisanne)
 Travail sur le projet d'**harmonisation du PPI** pour les élèves en mesures renforcées, en collaboration avec les CPS et l'OES
 Suivi des demandes pour la **simplification des tâches administratives**, notamment les accès ISM

Thèmes abordés avec l'OES

Bilan d'appui (API)

- Disparités entre les centres scolaires
- Importance d'un échange **ES – Direction** avant le bilan
- Demande d'être consultés lors de changements majeurs dans la prise en charge

AVS et autonomie des élèves

- Une prise en charge à 100 % sur le long terme n'est pas souhaitable
- Nécessité de favoriser le développement de l'autonomie

Regroupements d'élèves

- Soutien à la mise en place de **classes ressources, ateliers, groupes de besoins, etc.**
- Objectif: plus d'**efficience** dans le suivi des objectifs

Violence à l'école

- Augmentation des situations de violence
- Phénomène particulièrement marqué dans les **petits degrés**

Santé mentale des élèves

- Situations complexes: décrochage, troubles du comportement, absentéisme, addictions, etc.

- Manque de formations ciblées sur les troubles psychiques
- Réflexion sur des **pistes d'actions concrètes**

Ressources pour les élèves en Programme Adapté

- Insuffisance des ressources en primaire

Tâches spéciales rétribuées

- Reconnaissance du suivi des stagiaires et des AVS
- Reconnaissance du titulariat pour les ES responsables de classe

DIVERSES DÉLÉGATIONS DE LA SPVAL

Commission des moyens d'enseignement

Présidence: Pierre Antille,
Collaborateur
scientifique au SE

Représentants SPVal:
Olivier Solioz
Nathalie Wiget

Auteur du rapport: Olivier Solioz

La Commission s'est réunie deux fois durant cette année. Des communications liées à la planification des renouvellements de ressources ont été transmises aux membres par le Président entre les séances.

En mars, le SE a transmis aux directions les informations nécessaires aux commandes des nouveaux moyens d'enseignement pour la rentrée 2025-2026. Il a également été rappelé les particularités des commandes pour les ouvrages transmissibles: marge maximum de +5% vis-à-vis du nombre d'élèves. Un message spécifique pour une commande exceptionnelle du matériel d'Education Numérique pour les écoles primaires a complété les communications.

Les informations ci-dessous se concentrent sur les degrés primaires. Ces nouveaux moyens d'enseignement ont été introduits en 2024-2025:

- Pour le français: *série lilas* ou verte de 3H à 8H.
- Pour la musique: *Allegro 2^e* série
- Pour l'allemand: *Junior 7H* nouvelle édition et glossaire
- Pour les Mathématiques: 8H filière bilingue
- Pour l'Education Numérique: *Connected, DE>CODAGE, Plans, Kit, Set, Robots* 1H à 8H
- Pour l'Ethique et Cultures Religieuses: Editions AGORA: 1H-2H *Monde en fête*, 3H-4H *Monde en couleurs*, 5H-6H *A la découverte*

des religions et les Astuces de Baralde et Soélie, révision en 8H de *Valais Terre chrétienne*

- Les Capacités Transversales: *Grandir en paix* 3H à 6H
- Pour le soutien allophone: *Zig Zag*

Pour le français, les retours des expériences des enseignants des classes à un ou deux degrés ont été relayés afin de contribuer à la prise en compte des défis pédagogiques et organisationnels. Les niveaux d'autonomie et de compétence des élèves influent fortement sur l'articulation et l'utilisation de certains supports par les enseignants.

La Commission Pédagogique de la SPVal a renouvelé son travail d'inventaire des pratiques du terrain. Les représentants de la SPVal dans les différentes COBRA partagent les observations, les expériences et les retours des collègues. La SPVal recommande à ses membres de faire part de leurs observations aux directions, aux représentants de l'animation pédagogique lors des formations ainsi que lors des rencontres avec des représentants du SE.

Les travaux de la CIIP en lien avec les MER visent à des actualisations. Une prise en compte de l'évolution technologique est intégrée aux travaux sur l'architecture et l'ergonomie de la plateforme REPERIO.

Le SE analyse différents moyens, supports et ressources initiés par des cantons romands ou des entreprises afin de proposer les éléments pertinents, adaptés et utiles aux apprentissages des élèves. Ils concernent les mathématiques, le développement durable et le soutien allophone.

Le SharePoint de l'ENT - OEN contribue à aiguiller les enseignants sur les conditions et les paramètres d'utilisation de certaines applications dans les classes.

Pour la SPVal, il est important de tenir compte de l'ensemble des implications induites par l'introduction de nouveaux moyens d'enseignement:

- Les conditions pour les formations continues (obligatoires ou librement choisies)
- La disponibilité des moyens avant la rentrée scolaire
- Le calendrier des commandes et de la livraison par la CECAME
- La gestion des multiples supports
- L'accès aux versions numériques
- Les modifications sur les planifications et la répartition entre les collèges
- Les coordinations nécessaires
- Les possibles implications sur l'évaluation

Pour les représentants des enseignants, il est important que la portée des changements auprès des élèves, des enseignants, des directions et de la CECAME soit intégrée aux planifications du SE.

Commission de l'évaluation et des examens

Présidence: Sébastien Vassalli,
Collaborateur
scientifique au DEF

Représentant SPVal:
Olivier Solioz

Auteur du rapport: Olivier Solioz

La Commission s'est réunie deux fois durant cette année. Les différents dossiers abordés sont regroupés en trois points.

Examens 2025

Le «questionnaire d'évaluation» des examens cantonaux 2025 destiné aux titulaires des classes de 4H, 8H et 11CO a été transmis par le SE aux directions. Ces dernières ont été invitées à l'adresser aux enseignants

concernés. Les retours individuels ou collectifs des enseignants et des directions ont été analysés à l'interne du SE puis une synthèse a été communiquée lors de la deuxième séance de la Commission.

Les résultats chiffrés des épreuves cantonales de juin ont été présentés. Différents échanges ont eu lieu entre les représentants du SE, de l'inspecteur, des directions et des enseignants. Certains éléments ont engagé les discussions :

- L'accompagnement, la formation et les conditions cadres pour les rédacteurs des examens
- La gestion du temps à disposition pour tous les élèves
- Les directives pour la transmission des épreuves
- Les obligations liées à la gestion des copies des élèves et aux documents destinés uniquement aux enseignants
- Les améliorations à envisager dans les exercices et les corrigés
- Les articulations des épreuves sur les demi-journées d'examens
- Le maintien de la qualité de la mise en page

Planification 2026

Les modifications sur la *durée prévue* et le *temps à disposition* ont été reconduites pour les épreuves 2026.

Les rédacteurs cantonaux sont soutenus par le responsable des épreuves qui a coordonné les échanges avec l'animation pédagogique et les présidents des COBRA.

Le calendrier 2026 a été soumis aux observations des membres de la Commission. Différents paramètres et options ont été soumis aux représentants des enseignants pour des prises de position. La validation finale et les communications officielles sont de la responsabilité du SE.

Dossiers divers

La SPVal a transmis ses observations liées aux retours de ses commissions internes. Elle a renouvelé ses remarques liées au calcul des moyennes du français (difficulté de

correspondre en tout temps à la recommandation 75%-25%, nécessité de modifier plusieurs fois les coefficients dans ISM) dans une optique de verticalité entre le primaire et le Cycle d'Orientation. Les conditions de passation des épreuves pour les élèves absents les jours concernés sont discutées afin d'analyser les possibilités de rattrapage.

L'OES et l'OEN ont eu des échanges liés aux conditions de gestion des élèves avec MCDD à qui une Technologie d'Aide (TA: ordinateur ou tablette) a été accordée. Les configurations des outils numériques ont été analysées par les responsables et le prestataire de service en TA. Ce dernier peut être sollicité par des directions pour des formations aux enseignants concernés.

Groupe relai SPVal - HEP-VS

Auteur du rapport: Olivier Solioz

Différents points liés aux interactions entre la SPVal et la HEP-VS sont développés dans ce rapport.

Liens avec la HEP-VS

En plus des liens institutionnels établis avec la Commission des PF, la SPVal est intégrée aux *Parties Prenantes* liées à la HEP-VS. Elle échange, selon les besoins et les dossiers d'actualité, avec la direction et les responsables des filières.

Les formations continues et le catalogue des cours de la HEP-VS ont fait l'objet de retours d'expériences des enseignants.

Présentation SPVal

Le 17 avril et le 12 juin, la SPVal s'est présentée aux 160 étudiants des semestres 4 et 6. La répartition des étudiants en deux groupes a permis des échanges et l'adaptation de certains éléments aux préoccupations des étudiants. Pour la première séance, un système hybride a été mis en place en raison des intempéries. Les 80 étudiants ont participé soit en présentiel, soit en visioconférence.

L'organisation, les buts et les engagements de la SPVal ont été détaillés. Des des précisions sur les engagements (à plein temps, temps partiel, en alternance à la HEP-VS ou dans une classe) ont été nécessaires afin de s'adapter aux futures réalités des participants.

Les mises au concours du début mars ainsi que le processus de postulation ont nécessité certaines explications.

Les dossiers liés à la défense du métier d'enseignant et à l'amélioration des conditions pédagogiques, didactiques et matérielles pour l'enseignement ont été évoqués.

Les nombreux avantages pour les membres et le coût des cotisations à l'association professionnelle ont été présentés. Une documentation récapitulative (SPVal, FMEP, SER), des exemplaires de la revue *Educateur* ainsi qu'un stylo SPVal ont été remis aux futurs enseignants.



Dates des rencontres ou des manifestations

- Le 7 mai, la Journée des *Parties Prenantes* a réuni les partenaires externes de la HEP-VS et des Corps Constitués.
- Le 11 juin, le Président de la SPVal a participé à la Journée des Apprentissages Fondamentaux.
- La Summer University des 13 et 14 août a coïncidé pour bon nombre d'enseignants avec les journées de préparation de la rentrée scolaire.
- Le 10 octobre, la remise des diplômes des formations de base s'est déroulée à St-Maurice. Les étudiants diplômés ont eu l'occasion de fêter leur Bachelor. Les cérémonies pour les formations additionnelles ont été anticipées.

Communications

La newsletter mensuelle de la HEP-VS a permis aux destinataires de la SPVal de suivre les évolutions internes, les projets et les manifestations de l'institution de formation. Le renouvellement des collaborateurs est porté à la connaissance des partenaires.

En janvier, le Conseil d'Etat a nommé Caroline Rudaz Ebener comme adjointe à la direction, responsable de l'enseignement. Elle assumera la gestion stratégique de l'ensemble des formations de base de la HEP-VS, pour les deux sites. Elle supervisera le Bachelor en enseignement primaire, les formations des degrés secondaires I et/ou II ainsi que le Master en enseignement spécialisé.

Le 20 mars, la direction de la HEP-VS a invité ses partenaires au vernissage du résultat du concours d'architecture réali- sé pour son futur campus de St-Maurice.

Le renouvellement des enseignants en charge de l'accompagnement et de l'introduction à la profession des nouveaux collègues a été effectué. Les quatre collègues engagés pour les degrés primaires sont tous membres de la SPVal.

Le rapport de la Commission des Praticiens Formateurs précise d'autres éléments liés à la formation continue des PF et aux examens de terrain.

Conseil paritaire de la formation continue

Présidence: Sandro Steiner,
Adjoint au SE

Représentant SPVal: Olivier Solioz

Auteur du rapport: Olivier Solioz

La séance annuelle prévue en décembre 2025 a été reportée au 14 janvier 2026 à la suite de plusieurs indisponibilités des responsables.

Le compte-rendu de cette Commission prendra place dans le rapport 2026 de la SPVal.

Commission Accueil-Formation-Intégration

Présidence: Gilles Carron,
*Conseiller pédagogique
puis Annelies Métrailler,
Conseillère pédagogique*

Représentant SPVal: Olivier Solioz

Auteur du rapport: Olivier Solioz

Durant l'année écoulée, la Commission s'est réunie une fois. Une information intermédiaire a été transmise à la suite de l'annulation d'une séance.

Les travaux qui résultent des discussions de la Commission sont relayés au SE par Annelies Métrailler ainsi que par les représentants de l'inspectorat. Les directions d'école ont reçu les informations lors de l'organisation du soutien allophone mais également lors des séances d'arrondissement. Une actualisation du mandat et une révision de la composition de la Commission ont été initiées afin de répondre à la situation actuelle.

Les deux *Enseignantes Ressources Soutien Allophone*, Géraldine Caron Darbellay et Céline Moret, ont un mandat qui occupe 2x50%. Elles ont la charge de différents dossiers dont l'approche interculturelle et la gestion de la diversité.

Les enseignants en charge des cours de FLS (Français Langue Seconde) ont principalement été engagés pour du SP (Soutien Permanent). Lors de grandes fluctuations des effectifs, des dotations supplémentaires en SNP (Soutien Non Permanent) sont octroyées.

Les collègues FLS ont été réunis en début d'année pour une information obligatoire aux nouveaux et aux plus chevronnés.

Différents projets sont travaillés dans le domaine du soutien allophone:

- L'actualisation des documents dans le KIT Allophone
- La généralisation des recours aux services de traduction
- Les ressources FLS dans le Share-Point de l'OEN
- Le renouvellement de moyens à la CECAME
- L'utilisation d'*Allomath* au CO
- Les différents outils et grilles d'évaluation
- Les démarches adéquates pour la transition vers la formation au Sec II
- La traduction de l'édition 2025 de la *Brochure Relation Famille-Ecole*
- L'analyse du potentiel du langage FALC (Facile à Lire et Comprendre) pour certains documents à destination des parents
- La révision de la brochure d'information préscolaire *Bienvenue à l'école*
- La coordination des cours de FLS dans le catalogue des FCE de la HEP-VS
- L'harmonisation des terminologies en lien avec le cursus des élèves allophones
- Les attributions nécessaires pour la gestion des projets pilotes ou particuliers dans certains CO pour des élèves primo-arrivants

Les effectifs du soutien allophone ont varié à la baisse et à la hausse durant l'année. Les départs d'élèves des centres de premier accueil ont entraîné des licenciements. Lors d'arrivées, la gestion RH s'est complexifiée. Les recherches de personnes formées FLS, avec des disponibilités correspondantes aux besoins ont préoccupé les directions et les autorités.

Conseil de rédaction de «Résonances»

Représentante SPVal :

Daphnée Constantin
Raposo

Auteure :

Daphnée Constantin
Raposo

Résonances

■ MENSUEL DE L'ÉCOLE VALAISANNE ■

Miroir, mon beau miroir, quel reflet me renvoies-tu ? Celui grimaçant de l'instigateur qui fait mille efforts pour se conformer aux injonctions des réseaux sociaux, celui à grosse tête fière et imbue du maître qui se cache derrière une réussite un peu feinte, le déprimé pour qui rien ne va plus ou celui calme et serein de l'enseignant qui aime son travail malgré les aléas ?

Notre tâche s'est complexifiée, la pape-rasse est abondante, les enfants plus si dociles, les parents pas toujours coopérants et les troubles bien présents. Mais, en regardant de l'autre côté du miroir, on peut apercevoir le pendant. Tout n'est pas noir ou blanc, il y a toujours une nuance qui danse, qui adoucit. En y regardant de plus près, Résonances vous invite à faire une pause réflexive, à ôter le maquillage trop dur pour laisser apparaître des yeux espiègles et un sourire vrai. Notre métier est passionnant, enrichissant et porteur d'espoir. Il faut savoir prendre un peu de ceci, un peu de cela pour équilibrer l'ensemble et se sentir bien, lumineux.

Ainsi les dossiers pour cette année 2025 ont été :

- Apprentissages théoriques/pratiques
- Faiblesses/forces de l'école
- Séparer les élèves/mélanger les élèves
- Apprendre les fondamentaux/apprendre la complexité
- Lire sur papier/lire sur écran
- Bouger à l'école/ne pas bouger à l'école

- Rôles des enseignants/autres rôles dans l'école
- Raccrochage des élèves/raccrochage des enseignants
- Démographie scolaire dans l'espace/dans le temps

Les dossiers dévoilent deux faces complémentaires pour assurer une stabilité parfaite. Lors de nos réunions, le Comité a tenté de contrebalancer les points faibles par les points forts afin de vous aider, à chacune de vos lectures, à atteindre le cœur de la cible du bien-être.

Association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse (SDJ)

Présidence : Régis Lorétan

Direction : Marc Bäuchle

Représentant SPVal :
Olivier Solioz

Auteur du rapport : Olivier Solioz



Le 20 mai, l'Assemblée Générale SDJ a réuni les représentants des partenaires de SDJ. Le bilan de l'année 2024 a été effectué avec un rappel sur les tâches d'intérêt public assumées par SDJ ainsi que l'acceptation des comptes.

Le nombre de prises en charge dans les cliniques SDJ a pris l'ascenseur avec une augmentation de 7% pour l'ensemble des soins conservateurs. Pour les communes une augmentation des cotisations versées a été enregistrée. Le coût des prises en charge dans les cliniques SDJ a été chiffré et est un

tiers moins cher que dans les cabinets privés. Les activités internes ont été renforcées avec l'arrivée de deux médecins orthodontistes. La collaboration entre les différents spécialistes a apporté de bonnes synergies.

Le Directeur a listé certains points de l'activité annuelle :

- la maîtrise des coûts et la limitation du déficit
- la gestion des demandes de subventions
- la transition électronique des factures
- le projet avec l'UNIBE pour un suivi dans le temps des traitements des élèves
- l'extension des soins conservateurs subventionnés jusqu'à 18 ans
- Le déploiement de la prévention pour les élèves des CO dès la rentrée 25/26

Les réflexions et les projets pour améliorer le dépistage des élèves dans les écoles se poursuivent. Un Kit transportable, utilisable par les dentistes dans les écoles a été testé.



Prophylaxie dentaire dans une classe de 8H

Commission de branches

FRANÇAIS

Présidence : Jean-Claude Aymon,
Inspecteur

Représentantes SPVal :
Elisabeth Borgeat
Erika Gaudin

Auteure du rapport : Elisabeth Borgeat

MER L1

Les ouvrages de 4H et 7H ont été introduits à la rentrée.

Cycle I

La formation pour le Cycle 1 est désormais terminée. La formation de 4H a notamment présenté une vision sur la continuité dans le Cycle 1.

Un suivi dans les classes est prévu afin d'obtenir des retours sur les nouveaux MER et sur les évaluations. Reste à voir comment la mettre en place. Plusieurs pistes sont suggérées : un cours obligatoire pour vérifier le suivi des nouveaux MER dans les classes chaque 3-4 ans, un questionnaire envoyé aux enseignants, l'organisation de points rencontre en établissement, ...

Selon les demandes, des cours de rattrapage pour les enseignants du Cycle 1 qui n'ont pas suivi la formation pourraient être organisés durant l'été 2026. Une FCE de lecture et des points rencontre sont déjà proposés. De nouvelles recommandations pour les duos pédagogiques sont disponibles sur le site de l'animation de français.

Cycle 2

Quelques classes de 8H testent les nouveaux moyens depuis août 2025. Les cours de formation continue auront lieu au printemps et en automne 2026 sur le modèle des années précédentes. L'introduction est prévue pour la rentrée 2026. La gestion des classes à degrés multiples avec les nouveaux MER est en cours de réflexion.

Plusieurs enseignants se questionnent au sujet des devoirs à donner. L'animation a déposé sur le SharePoint une liste de suggestions. Une banque d'items pour l'évaluation des parcours est également en cours de rédaction.

En ce qui concerne les examens cantonaux de juin 2026, la «dictée» restera pour le moment sous le format précédent. L'examen cantonal de juin 2027 subira quelques changements en lien avec les nouveaux moyens MER.

Cycle 3

Six enseignants du CO ont accepté de fonctionner comme F2 pour tester les nouveaux moyens. L'introduction dans les classes de 9H est prévue pour en août 2027, puis suivra pour les 10H et 11H en 2028 et 2029.

Informations supplémentaires

- Certains enseignants se questionnent au sujet du manque de drill. La possibilité d'utiliser des moyens annexes complémentaires a été posée. L'animation rappelle qu'il serait bien de consulter les descriptifs d'activités sur le portail CIIP ainsi que les outils complémentaires proposés sur le SharePoint. Il existe une grande quantité d'activités d'entraînement proposées dans les modules - activités de prolongement, activités à choix - ainsi que des liens avec les activités ritualisées, les parcours ainsi que de nombreux jeux.
- Les animatrices sont à disposition pour toutes les demandes de formation (en établissement, rencontres individuelles, ...)
- Une réflexion est en cours et porte sur la transmission des informations sur les nouveaux MER aux logopédistes, psychomotriciennes et ergothérapeutes.
- Une progression en fonctionnement de la langue de 1H à 8H se trouve sur le SharePoint de l'animation. Ce document remplace celui des déclinaisons valaisannes.
- L'animation est également disponible pour les enseignants qui ont des classes de 4H-5H afin de

proposer des organisations en fonction des contraintes propres à chaque classe.

- La réalisation de capsules vidéo pour tout enseignant intéressé est en cours de réalisation et sera disponible dès la rentrée prochaine.
- La commande par la CECAME du dictionnaire Eurêka, ouvrage de référence qui aide les élèves à trouver l'orthographe d'un mot à partir de sa phonétique, a été validée (2 ou 3 exemplaires par classe sont recommandés).

MATHÉMATIQUES ET SCIENCES NATURELLES

Présidence : Christian Masserey,
Inspecteur

Représentantes SPVal :
Emilie Nunes
Aline Perraudin

Auteure du rapport : Emilie Nunes

Durant cette année, la Commission s'est réunie à deux reprises.

Mathématiques

Les animateurs MSN et Education Numérique (EdNum) collaborent pour créer des séquences d'apprentissage dans tous les degrés.

Cycle 1

Les animatrices MSN et EdNum travaillent sur l'élaboration d'un fil rouge visant à mettre en évidence les convergences entre les objectifs mathématiques et ceux de l'Education Numérique.

Une réflexion est en cours sur la verticalité de la 1H à la 4H concernant les liens entre le jeu de faire-semblant et les mathématiques.

Cycle 2

Un coffret de calcul vaudois est en cours de finalisation dans le but de consolider les techniques de calcul en 5H-6H et en 7H-8H. Son introduction en Valais reste à définir.

Les animateurs des Cycles 2 et 3 ont accompagné des enseignants de Martigny dans le suivi mathématique de la 8H à la 9CO. Cet accompagnement sera reconduit auprès d'autres directions.

Sciences naturelles

Cycle 1 & 2

Les animateurs SN et SHS du Cycle 2 ont conçu un camp nature clé en main d'une semaine, qui a été expérimenté par le centre scolaire de Veysonnaz. Cette expérience s'est révélée concluante et son intégration dans le cursus scolaire apparaît pertinente.



Camp SN et SHS à Grimontz

Cycle 3

Une nouvelle répartition des SN a été créée pour chacune des trois années du CO à la suite du passage de la dotation hebdomadaire de 2-3-2 périodes à 2-2-3. Ce nouvel aménagement entrera progressivement en vigueur dès l'année scolaire 2025-2026 en 9CO, puis en 2026-2027 en 10CO et en 2027-2028 en 11CO.

Au cours de l'année scolaire 2026-2027, les directions des CO devront fonctionner en phase transitoire pour une seule année avec la nouvelle répartition.

Formations continues obligatoires

De nouvelles formations obligatoires seront proposées en MSN et SN pour les nouveaux enseignants de 7-8H et

du Cycle 3. Dans le but de promouvoir les apprentissages en extérieur, des formations continues sont organisées les week-ends.

Divers

Il a été rappelé au sein de la Commission que l'évaluation de l'orthographe doit se limiter au français et ne pas intervenir dans les autres disciplines.

LANGUE 2 ET LANGUE 3

Présidence : Thierry Evéquo, *Inspecteur*

Représentants SPVal :

L2: Jacques Lamon

L3: Glenn Jacquier

Auteur du rapport : Glenn Jacquier

La Commission s'est réunie à deux reprises durant l'année 2025. Bien que le président de la Commission ait toujours animé les séances dans un souci de verticalité (primaire, secondaire I et II), ce rapport ne concerne que le primaire.

Jacques Lamon a terminé son mandat en juin et a été remplacé par Daniel Roh en septembre.

Durant la rencontre du 8 avril, les participants ont été invités à se questionner sur différentes thématiques. Voici ce qu'il en est ressorti :

Quels sont les avantages et les inconvénients de la collaboration des enseignants ?

- **Avantages :** Richesse des idées ; différentes visions ; échanges d'activités ; partage de pratiques ; critères d'évaluation ; gain de temps ; mise en commun des compétences ; soutien ; motivation.
- **Désavantages :** Pas toujours facile de trouver le temps de s'organiser ; chacun met son grain de sel et peut faire perdre du temps ; contrainte ; certaines personnes collaborent moins et ne donnent pas autant qu'elles reçoivent.
- **Divers :** La collaboration peut être difficile dans les plus petits centres avec une classe par degré.

Comment l'animation pédagogique est-elle perçue par le terrain ? Comment peut-elle contribuer à la progression des enseignants ?

- Visibilité de l'animation dans les écoles ?
- Perception plutôt positive lorsque l'animation se déplace sur le terrain.
- Sollicitation insuffisante des enseignants.

Quels challenges sont actuellement au cœur de l'enseignement des langues étrangères ? Quelles formations continues pourraient être mises en place pour y répondre ?

- Renforcer l'attractivité des langues pour tous les élèves.
- Donner du sens aux apprentissages.
- Renforcer l'apprentissage du vocabulaire.
- Permettre aux élèves de se débrouiller dans des situations courantes (commander à manger shopping ; demander sa route ; ...)
- Intéresser les élèves en utilisant les moyens pédagogiques.
- Renforcer l'attractivité de l'allemand vis-à-vis de l'anglais perçu comme plus facile, attractif et motivant par les élèves.
- Inciter les enseignants à faire appel à l'animation pédagogique.

Durant les autres réunions, les points suivants ont été abordés :

MER L2 :

De nouveaux moyens d'enseignement intercantonaux seront créés et introduits dès 2032.

Divers :

Le problème de l'accès aux PDF et ressources informatiques des nouveaux moyens est régulièrement mentionné.

Durant l'année 2026-2027, une nouvelle version mise à jour de Junior 8H sera disponible.

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Présidence : Christian Masserey,
Inspecteur
puis Dominique Delaloye,
Inspectrice

Représentants SPVal :
Murielle Borsato
Pierre-Marie Bochatay

Auteure du rapport : Murielle Borsato

Lors de l'année 2025, la COBRA SHS s'est rencontrée à deux reprises.

Lors de ces séances, la Commission a abordé plusieurs sujets importants pour l'enseignement au Cycle 1 et au Cycle 2 :

- Les moyens *Agora* sont accessibles dans l'ENT.
- Les compléments valaisans ont été revisités. Le thème sur l'Abbé Pierre a été retiré.
- Les enseignants ont suivi une formation continue accompagnant l'introduction des moyens ECR en 5H-6H.
- Le moyen ECR 3H a subi quelques modifications.
- Une frise chronologique sous forme de calendrier a été introduite en 1H-2H afin d'identifier les fêtes du calendrier.
- Une réflexion est en cours sur le renouvellement des moyens SHS du Cycle 1, ainsi que des moyens de géographie et d'histoire au Cycle 2.
- Un mandat portant sur les fermes pédagogiques a débuté en collaboration avec le Service de l'agriculture du Valais.
- Pour le Cycle 2, des grilles d'observation pour évaluer les progressions d'apprentissage lors d'activités SHS menées en classe vont être mises à disposition des enseignants.

Divers projets sont réalisés pour le Cycle 2 :

- « Patrimoine en action » : collaboration avec les écoles de Réchy.
- « Emosson » : mandat visant à améliorer l'animation pédagogique pour les classes visitant le barrage.
- « Parc régional du Trient » : réajustement des séquences.

- « Quand le musée vient en classe » : création de deux nouvelles caisses.
- Collaboration avec le musée de la Vigne et du Vin de Salquenen.

ARTS ET ARTISANAT

Présidence : Véronique Laterza,
Inspectrice

Représentants SPVal :
Emmanuelle Beytrison
puis Anna Mastromauro
Ziogas
Julien Pralong

Auteur du rapport : Julien Pralong

La COBRA « Arts et Artisanat » s'est réunie à deux reprises durant l'année, une fois au printemps et une fois en automne. Cette année a été l'occasion pour Dominique Delaloye de passer le témoin à Véronique Laterza pour la présidence.

Les échanges et les réflexions menées ont mis en évidence plusieurs enjeux transversaux à l'enseignement des Arts (AC&M, AV, musique), en particulier la fragilisation de la place des disciplines artistiques aux Cycles 1 et 2, souvent reléguées au second plan pour des raisons organisationnelles et de priorisation. Il a été relevé que si l'on pouvait auparavant invoquer le caractère vieillissant du moyen d'enseignement de musique, cet argument n'est plus recevable depuis l'introduction du moyen *Allegra*.

Les autres disciplines sont en revanche toujours en attente de moyens d'enseignement répondant pleinement aux objectifs du PER. Les séquences et ressources mises à disposition sur le SharePoint de l'animation restent par ailleurs encore peu exploitées et demeurent largement méconnues des enseignants. Il convient de les faire connaître davantage, car elles sont riches !

Les membres de la Commission ont également relevé des problématiques récurrentes pour ces disciplines, liées aux effectifs de classes, à l'hétérogénéité des équipements et des locaux,

ainsi qu'aux questions d'évaluation et de valorisation des apprentissages artistiques.

La nécessité de recentrer l'enseignement sur le processus, l'expérience et l'expression, plutôt que sur le seul produit final, a été soulignée.

Enfin, une séance a permis de vivre une démarche interdisciplinaire associant les Arts et l'Éducation nutritionnelle, suivie d'un échange entre participants.

EDUCATION PHYSIQUE

Présidence : Thierry Evéquo, *Inspecteur*

Représentants SPVal :
Nadine Thévoz
Olivier Solioz
jusqu'en juin 2025
Al Pauchon
dès septembre 2025

Auteur du rapport : Olivier Solioz

La Commission s'est réunie à trois reprises. Les séances ont eu lieu dans différents centres scolaires et ont permis de visiter les infrastructures sportives et les aménagements des cours de récréation.

Le président de la nouvelle COBRA EPS a précisé les priorités de la Commission en cinq points :

- l'accompagnement des enseignants sur le terrain
- les supports didactiques
- la formation continue
- les fils rouges et les évaluations en EPS
- les articles dans le mensuel *Résolutions*

L'animation pédagogique de la HEP-VS a concrétisé certains projets dans les écoles ou lors de formations continues. Elle a partagé des ressources dans le SharePoint dédié de l'ENT :

- la création et l'utilisation de Street Racket
- la mise en place du jeu solitaire au Cycle 1
- le travail sur les règles pour le foot à la récréation

- les dossiers pour l'aménagement des cours d'écoles

Elle va continuer à la préparation des dossiers en lien avec :

- le projet «PROJEPS» pour l'organisation des cours EPS
- le suivi de VELOVE
- les propositions pour l'approche par le jeu et l'évaluation des apprentissages
- les ressources sur le site de l'animation
- la plateforme «*activdispens.ch*» pour mettre en action les élèves blessés selon leurs possibilités
- le monocycle
- l'utilisation de différentes applications dans les cours d'EPS
- les premiers secours pour les élèves du CO
- un outil pédagogique en lien avec les Championnats du Monde de ski à Crans Montana

Dans les échanges, l'inventaire des cours de natation organisés par les écoles a été abordé.

Les camps sportifs ont aussi fait l'objet de discussions au sujet de la répartition des rôles-présences-responsabilités entre les différents enseignants. Les activités scolaires-sportives sur le mercredi après-midi ont induit des demandes ou des réactions liées à la fin des allègements des horaires pour les élèves comme «compensations».

ÉDUCATION NUMÉRIQUE

Présidence: Pascal Knubel, Inspecteur

Représentants SPVal:
Gaëtan Bruchez
Samuel Rion

Auteur du rapport: Samuel Rion

Durant cette année, la COBRA Education Numérique s'est réunie à trois reprises.

Ces séances ont assuré le suivi des priorités de la Commission: introduction du PER EdNum et des moyens d'enseignement, banque d'items en

lien avec les apprentissages visés et formations continues.

Formations

Les formations obligatoires se poursuivent avec le lancement du dernier module pour le Cycle 2 ainsi que la suite de la formation au Cycle 1 et des rattrapages. Tous les degrés ont terminé à la rentrée 2025-2026 l'introduction du nouveau PER EdNum. L'animation pédagogique a mis en place des formations complémentaires dans ce domaine.

Moyens d'enseignement et banque d'items

La Commission a pris connaissance de l'ensemble des moyens d'enseignement et des différentes activités proposées par toutes les animations pédagogiques. Elle a également pris connaissance du portail de ressources numériques mis en place par l'OEN. Une personne de l'office a d'ailleurs rejoint la Commission pour renforcer la collaboration.

Stratégie numérique cantonale

La Commission a suivi les différentes communications et décisions en lien avec la stratégie numérique cantonale. Elle a échangé sur les retours du terrain concernant l'interdiction des téléphones depuis la rentrée scolaire. Elle s'est penchée sur les chartes numériques et les introductions dans les écoles.

EDUCATION NUTRITIONNELLE

Présidence: Véronique Laterza,
Inspectrice

Représentants SPVal:
Martine Hilgert
et Gaëtan Bruchez

Auteurs du rapport:
Martine Hilgert
et Gaëtan Bruchez

L'année 2025 a été marquée par une volonté forte de la Commission de rapprocher l'enseignement de l'Économie Familiale et de l'Éducation

Nutritionnelle des réalités quotidiennes des élèves, tout en renforçant les liens entre les différents cycles. La Commission s'est réunie à Martigny le 29 avril pour faire avancer plusieurs dossiers de fond.

Cycles 1 - 2: Au-delà de l'assiette, l'éducation au goût

La Commission a concentré ses efforts sur le *Projet Umami*. Il entrera dans une phase concrète durant l'hiver 2025-2026 avec le lancement des formations destinées aux enseignants F2. Parallèlement, le *Projet Récré* a permis d'ouvrir un dialogue essentiel sur la qualité des collations. L'objectif est de transformer ce moment, parfois perçu comme une simple pause, en un véritable espace d'éducation à la santé. Une collaboration avec le service de santé bucco-dentaire a d'ailleurs abouti à la création d'un flyer de sensibilisation.

Cycle 3: Consolidation et créativité

Pour les élèves plus âgés, le travail de régulation des séquences de 11CO s'est poursuivi avec succès. La Commission a également eu à cœur de proposer des formations continues inspirantes, notamment celle intitulée «Travailler le goût et le design pour une alimentation joyeuse et durable», qui a rencontré un bel écho cet automne.

Projets phares et futurs

- **Numérique:** Intégration de l'éducation aux médias dans nos cours (recherche de sources, influence des réseaux sociaux).
- **Événements:** Participation à la *Semaine du goût 2025* et création d'un jeu original pour les Championnats du monde de ski à Crans-Montana en 2027.

Question des coûts

La Commission reste attentive au budget des classes. Elle souhaite que le matériel et la nourriture soient fournis par les écoles afin de garantir que chaque élève puisse cuisiner et apprendre dans les mêmes conditions, sans frais pour les parents.

DISTRICTS

District de Monthey

Présidence : Alexandre Davet

Auteur du rapport : Alexandre Davet

Le Comité s'est réuni le 25 mars pour préparer son Assemblée Générale et pour prendre connaissance des résultats du questionnaire de satisfaction. Le Comité en déduit que l'école est trop souvent en réaction face aux problèmes.

Le 1^{er} mai a eu lieu l'AG dans le beau village de Troistorrens. Le Comité était heureux de retrouver plus d'une quarantaine de collègues du district. Nous avons pu compter sur la présence du vice-président de la commune.

Les participants ont accepté d'arrêter le tournus des communes pour l'organisation des assemblées générales et de centraliser les futures AG à Monthey. Le Comité veut améliorer et renforcer la communication dans le district.

Il organisera le jeudi 26 mars 2026 une table ronde publique sur le thème des devoirs à domicile. Différents acteurs de l'enseignement seront présents pour en discuter. Le Comité compte sur la présence de nombreux collègues du district.

Le Comité recherche des personnes motivées pour repourvoir différents postes dont le secrétariat.

District de St-Maurice

Présidence : Pierre-Marie Bochatay

Auteur du rapport : Pierre-Marie Bochatay

« L'enseignant ouvre la porte, les élèves choisissent le chemin. »

Cette phrase, qui orne le tapis de souris de mon bureau, m'a été offerte par une collègue. Elle me rappelle mon

rôle dans ma classe et me remet les pieds sur terre quand je pense pouvoir tout solutionner. Cette porte ouverte par l'enseignant est fondamentale dans l'apprentissage des élèves puisqu'elle donne sur l'ensemble des chemins possibles. Les directions sont multiples mais elles sont propres à chaque individu, selon les envies et les compétences du moment et dépendent aussi un peu de celui qui ouvre la porte : seulement entrouverte, elle ne laissera apparaître qu'une partie des chemins.

Le Comité de l'Association du personnel enseignant du district de St-Maurice s'est efforcé cette année d'ouvrir en grand la porte afin que comme pour nos élèves, nos membres puissent choisir un chemin :

Antoine Gauthier, déjà délégué SER et représentant à la Commission Culturelle de la SPVal, et Mélanie Cettou, ont choisi le chemin qui mène au Comité. A présent, grâce à leur engagement, tous les centres scolaires du district sont représentés, ouvrant encore plus grande la porte de la SPVal. Florence Tornay a accepté de présider l'AD SPVal qui aura lieu dans notre district en 2028. Grâce à son engagement, cette AD sera à coup sûr une réussite.

Adeline Bernard a elle aussi choisi la voie du district de Martigny : transfuge du district de Martigny, elle a accepté de rejoindre le nôtre afin de prendre part à la Commission ACM de la SPVal.

Le Comité s'efforce d'être architecte de son avenir et tente de bâtir les meilleures avenues. Il s'est donc réuni à plusieurs reprises cette année pour préparer l'AG du 4 mai à Vernayaz puis pour démarrer l'année 2025-2026 en septembre.

Le Comité a également été sollicité à plusieurs reprises par notre faïtière, notamment pour donner son opinion à propos de la nouvelle mouture de la

Loi de l'école valaisanne (LEV) qui est enfin dépoussiérée par notre canton. Le Comité note à ce propos la volonté du SE de moderniser le texte, de le rendre plus actuel et de prendre en considération la réalité du terrain, par exemple dans les thématiques du harcèlement scolaire et de la cantonalisation des directions.

Les défis de notre district pour l'année qui vient sont multiples et les routes à emprunter également : se préparer au rattachement ou non de Vernayaz à la commune de Martigny et les incidences pour l'association ; rester attentif aux problématiques de nos centres scolaires surtout dans le domaine RH ; continuer à collaborer avec la SPVal en servant de pont entre nos membres et le Comité Cantonal.

District de Martigny

Co-présidence : Justine Panchaud
Inès Produit

Auteurs du rapport : Justine Panchaud
Inès Produit

Cette année, le Comité s'est renouvelé en partie. Nathan Taramarcas a cédé la place à Camille Cajoux, Clotilde Milleville a pris le relais de Laurie Morret, Cécile Rocca a remplacé Romy Morard. Le Comité remercie chacune et chacun pour leur engagement.

L'Assemblée Générale, qui s'est déroulée à Leytron, a permis d'informer le Comité sur les dossiers en cours.

La santé mentale des collègues a occupé une bonne partie des discussions. L'accumulation des formations ainsi que la mise en œuvre de plusieurs nouveaux moyens épuisent les ressources et l'énergie de chacun. Le sentiment de se sentir débordé semble être général. L'importance de demander de l'aide rapidement a

été relevée. Des pistes testées dans différents centres scolaires ont été rapportées pour pallier aux difficultés rencontrées avec des élèves difficiles. Ces partages ont permis d'ouvrir de nouvelles perspectives pour d'autres situations problématiques.

Le souper du Comité a eu lieu à Ardon autour d'une délicieuse brisolée. Ce moment de partage et de convivialité a été apprécié.

Les co-présidentes remercient le Comité pour son soutien indéfectible et pour le relais qu'il assure entre le district de Martigny et chaque centre scolaire qui en fait partie.

District d'Entremont

Présidence : Camille Frossard

Auteure du rapport : Camille Frossard

Lors de cette année 2024-2025, le Comité s'est réuni une fois par semestre afin d'échanger sur le vécu des différents centres scolaires. En effet, les besoins et les problématiques sont souvent différents en fonction de l'endroit dans lequel on enseigne. Il est toujours enrichissant de voir ce qui se passe ailleurs et de réfléchir ensemble au bien-être commun. Les bonnes idées des uns peuvent ainsi être transmises aux autres.

Cette année a été plus calme car nous n'avons ni proposé de résolution ni opéré de changements internes.

L'Assemblée Générale, qui a eu lieu à Orsières le 30 avril, s'est déroulée en petit comité. Cela est interpellant car les membres sont la force vive de l'association et sans contact direct avec eux, il est plus compliqué pour le Comité d'avoir des points de réflexion ou des sujets sur lesquels travailler. D'autant plus que les échanges lors des AG sont toujours intéressants.

Les sujets abordés sont : les questions sur le nombre d'élèves par classe, la répartition des décharges ou les différents points techniques qui régissent le métier. Les connaissances sur ces

sujets sont souvent partielles et ne correspondent pas aux ordonnances, directives ou aux articles de loi.

Cette AG a mis en évidence la complexité du métier au niveau de la législation. Ce n'est pas un sujet très attirant pour les enseignants qui ont déjà énormément de tâches à réaliser. Une meilleure connaissance du cadre légal peut réellement influencer les revendications. A ce sujet, le Comité espère que la nouvelle loi sur l'école valaisanne apportera de la clarté.

Les associations professionnelles sont légitimes pour se réunir, débattre, négocier afin de proposer des améliorations.

Le Comité espère une meilleure participation à la future AG afin d'œuvrer main dans la main à la défense de ce beau métier ; pas seulement pour se plaindre, mais aussi pour partager un moment convivial entre collègues d'horizons différents !

« Râler avec quelques collègues, ça fait du bien, mais râler tous ensemble peut vraiment faire changer les choses ! »

District d'Hérens

Présidence : Gaétan Bruchez

Auteur du rapport : Gaétan Bruchez

Être enseignant en primaire est un métier riche de sens, mais aussi très exigeant. Chaque journée demande de l'énergie, de l'attention et une grande disponibilité émotionnelle. Pour pouvoir accompagner les élèves avec bienveillance et constance, il est essentiel que l'enseignant prenne aussi soin de lui-même.

Prendre du temps pour soi permet de souffler, de prendre du recul et de retrouver un équilibre. Ce n'est ni de l'égoïsme ni un manque d'engagement, mais une nécessité pour durer dans le métier. Se ressourcer aide à mieux gérer le stress, à rester patient et à conserver le plaisir d'enseigner.

Un enseignant qui va bien crée naturel-

lement un climat de classe plus serein et sécurisant. En prenant soin de soi, on prend aussi soin de ses élèves et de la qualité de la relation pédagogique. Prendre le temps de se ressourcer, c'est donc un acte professionnel autant qu'humain.

Des nouvelles du district d'Hérens :

Le Comité de la SPVal Hérens s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2025. L'Assemblée Générale du district a eu lieu à Evolène le 2 mai. La soirée s'est poursuivie par une raclonnette et un moment convivial.

Au sein du Comité, Aurore Moix-Hermelin a démissionné de son poste de secrétaire et de caissière du district d'Hérens. Elle a été remplacée par Emilie Lagger pour le poste de secrétaire et par Benoît Barras pour le poste de caissier. Le Comité remercie Aurore Moix-Hermelin pour tout le travail entrepris durant ces nombreuses années au sein du comité.

Mme Monique Pralong, directrice de l'EPVH a annoncé son départ à la retraite pour la fin juin 2026. Le Comité lui souhaite une retraite épanouissante et sereine, à la hauteur de l'engagement, de la bienveillance et de l'énergie qu'elle a consacrés à notre école et à ses élèves.

District de Conthey

Présidence : Daniel Roh

Auteur du rapport : Daniel Roh

Le Comité de district s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2025. Le Comité a focalisé son travail sur le traitement des dossiers en cours, la préparation de l'Assemblée Générale et de l'Assemblée des Délégués ainsi que la révision des statuts de l'association de district. A la suite au départ de Fabrice Fournier, le Comité est passé à six membres, les autres personnes ont poursuivi leur mandat.

L'Assemblée Générale s'est tenue le vendredi 9 mai à la salle Polyvalente

de Chamoson. Elle a accueilli environ 60 membres ainsi que M. Luc Monsciani, Conseiller municipal de Chamoson en charge des écoles, et les Directeurs des écoles de Chamoson, Conthey et Vétroz.

L'AG a procédé à la présentation et à l'approbation des comptes et du budget. Les membres des commissions et les délégués pour l'année ont également été validés. Le Comité a présenté la candidature d'Anny Dayer comme membre d'honneur de l'association. Les personnes présentes ont accepté cette proposition en reconnaissance du travail qu'elle a effectué durant des années au sein du Comité de district et auprès du Comité Cantonal.

La soirée a été consacrée à la mise à jour des statuts de l'association. Les diverses modifications adoptées visent à actualiser le document et ont permis de clarifier les points suivants :

- Le fonctionnement des personnes de contact
- La durée des engagements des personnes dans les commissions et les divers postes
- La mise en place d'un cahier des charges pour les membres du Comité

La parole a ensuite été donnée aux membres du district, mais peu de personnes se sont exprimées. Néanmoins, des retours écrits ont été formulés lors des inscriptions à l'AG. Ces remarques concernent notamment :

- L'organisation du passage aux 30 périodes
- La demande d'interdiction des portables
- L'augmentation des charges administratives
- Le tabou du redoublement dans certains degrés
- La lenteur dans les demandes de prise en charge de certains cas

La seconde partie de l'Assemblée Générale a réuni les directeurs et les autorités politiques. M. Monsciani, Conseiller municipal, a souhaité la bienvenue dans sa commune de Chamoson. Les retours de la première partie leur ont été présentés ainsi que le rapport du Président de la SPVal.

Les directeurs ont pris la parole pour présenter leur réalité organisationnelle, notamment en lien avec l'introduction des 30 périodes. Ils ont rappelé qu'ils se positionnent en tant que partenaires et encouragent le dialogue. Les discussions et échanges se sont poursuivis après la clôture de l'assemblée autour d'un verre de Johannisberg offert par la commune hôte.

L'Assemblée des Délégués de la SPVal s'est tenue sur le district, plus précisément à Aproz. Le Comité a été mis à contribution pour une partie de l'organisation générale. Un remerciement particulier est adressé à Marie Tamarcaz et Nicolas Disière pour leur engagement tout au long de la journée.

District de Sion

Présidence : Sophie Possa

Auteure du rapport : Sophie Possa

Durant l'année scolaire écoulée, le Comité de district s'est réuni à deux reprises afin d'assurer le suivi des affaires courantes et de mener à bien les missions qui lui ont été confiées, notamment fournir un retour au Comité Cantonal sur l'enquête de satisfaction menée par l'Etat du Valais et organiser l'Assemblée Générale.

Celle-ci s'est tenue le 5 mai à Savièse. Bien que la participation ait été modeste, cette rencontre a permis de traiter les points statutaires, d'informer et d'échanger avec les membres présents.

À la fin de l'année scolaire 2024-2025, Jacques Lamon a quitté le Comité et son poste de représentant à la CIM. De plus, Claudine Fellay, notre représentante à la Commission AC&M, a pris sa retraite en juin 2025. Le Comité les remercie chaleureusement pour leur engagement et le travail accompli. Ils seront remplacés par Julien Pralong, enseignant et adjoint

à la direction des écoles de Savièse, pour la CIM, et Anne Loïse Lattion, enseignante AC&M à Savièse, pour la commission AC&M. Le Comité les remercie pour leur engagement.

Comme Présidente, je tiens à exprimer ma reconnaissance à l'ensemble des membres du Comité pour leur engagement et leur disponibilité. Des remerciements sont également adressés aux membres ayant pris part à l'AG, dont la présence et l'implication demeurent essentielles à la vie du district.

District de Sierre

Présidence : Pascal Rey

Auteur du rapport : Pascal Rey

Le 29 avril, l'Assemblée Générale de l'Association du personnel enseignant du district de Sierre (APEDS) a réuni une centaine de membres à Chermignon d'en Bas, soit près du tiers de ses membres.

En ouverture de cette AG, le représentant de la commune de Crans-Montana, M. Sébastien Rey, s'est inquiété à juste titre du défi représenté par l'émergence de l'IA qui ne remplacera toutefois jamais selon lui les enseignants. Il constate que ceux-ci sont confrontés à de nouveaux défis que ce soit avec les troubles de l'attention des élèves en constante augmentation mais parfois aussi dans les relations avec les parents qui peuvent se montrer intrusifs ou a contrario totalement absents.

Le Comité a été sollicité par une enseignante confrontée comme d'autres de ses collègues aux difficultés liées à la gestion d'un nouveau-né et des attentes administratives ou organisationnelles liées à la fin de l'année scolaire. Une résolution a été élaborée et votée lors de l'AG. Intitulée «*Pour un arrêt maladie-accident ou un congé maternité sans contraintes professionnelles*», cette résolution

a été présentée à l'Assemblée des Délégués de la SPVal du 24 mai qui l'a adoptée et transmise au département pour suite utile.

Un projet de *Banc de l'amitié* a été soumis par le Comité de district à l'assemblée. Ce projet visait à équiper une vingtaine de centres scolaires du district de Sierre d'un banc permettant aux élèves de signaler par leur présence sur ce banc leurs attentes ou leurs difficultés relationnelles du moment.

Ce projet a fait l'objet d'une large discussion dont des retours d'expérience mitigés de la part de centres scolaires qui l'avaient déjà mis en œuvre. Suite à cette discussion constructive, il a été renoncé à le généraliser au niveau du district.

Trois centres scolaires ont pu par ailleurs bénéficier d'un soutien culturel de CHF 300.- pour les manifestations organisées : les centres du *Genevois*

à Crans-Montana et de Venthône ont produit un concert de Noël alors que les classes de Flanthey/Lens ont mis sur pied un concert pour le 40^e anniversaire de leur école.

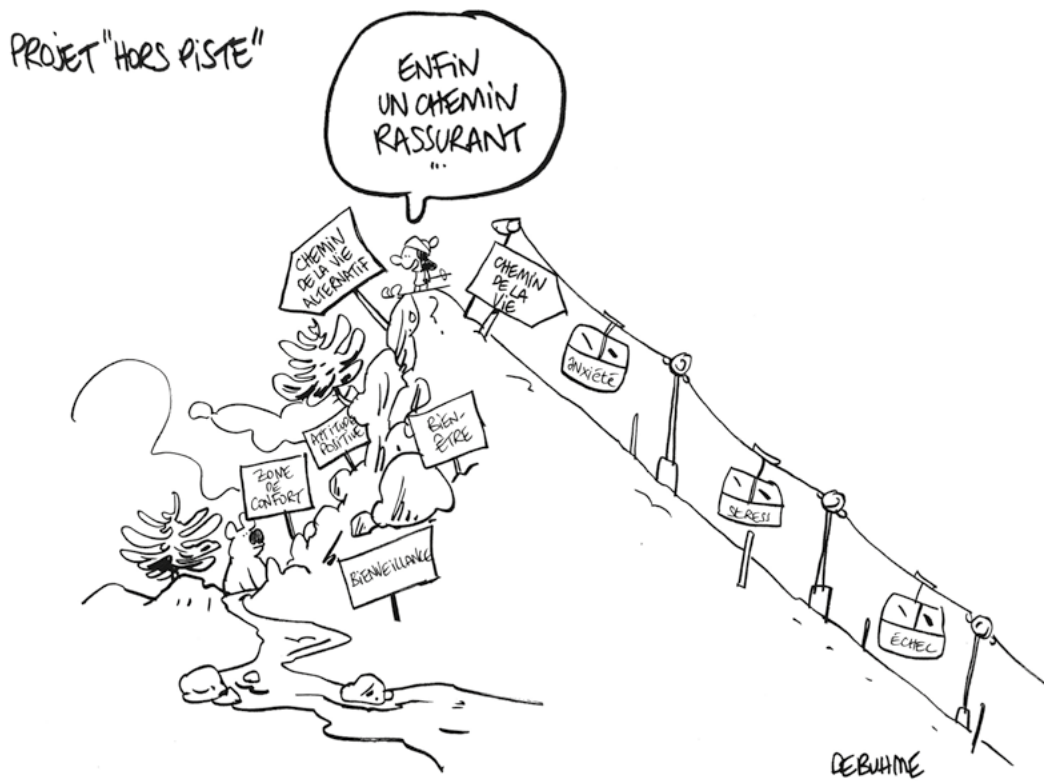
Ces manifestations sont autant de vitrines positives de nos écoles

et sont ainsi encouragées de manière soutenue par l'Association de l'APEDS.

Le Comité de district soutiendra toute initiative innovante permettant d'améliorer le vivre-ensemble dans les classes.



Assemblée Générale du district de Sierre à Chermignon



Dessin illustrant la mise en place du projet Hors Piste de la page 12

REMERCIEMENTS

Auteur : Olivier Solioz

Aux membres de la SPVal,

Je vous remercie pour votre engagement sans faille tout au long de cette année dans les écoles valaisannes.

Un grand MERCI aux nombreux membres des commissions et des différentes délégations qui consacrent une partie de leur temps à la SPVal. Entre les responsabilités familiales, les loisirs et les priorités du quotidien, l'engagement associatif et la défense professionnelle ne sont pas les premières activités réalisées.

Je salue tous les membres qui œuvrent dans les écoles, prennent des responsabilités, s'engagent dans des projets destinés aux élèves. Les Comités des districts constituent la première base de la SPVal vers laquelle les enseignants des quatre coins du canton peuvent se diriger. Le CC est le point de convergence des demandes et le représentant légitime des enseignants vis-à-vis du DEF et du SE.

L'action de la SPVal s'inscrit en complément de celle des directions d'école, de l'inspectorat et des collaboratrices et collaborateurs du DEF-SE.

La SPVal répond rapidement aux sollicitations des membres confrontés à des situations personnelles ou administratives complexes en les conseillant ou les aiguillant vers des personnes à même de les renseigner au plus juste. Dans ce contexte, l'engagement associatif peut parfois prendre une dimension syndicale. Le maintien d'un partenariat entre les différents acteurs de l'école valaisanne favorise la recherche de solutions pragmatiques pour les dossiers individuels et collectifs ou, à défaut, l'élaboration de compromis consensuels.

Dans les différents rapports qui précèdent, vous avez déjà pu lire que plusieurs membres ont passé le flambeau. Je tiens plus particulièrement à saluer **Aurore Moix-Hermelin, Laurie Moret, Cécile Rocca, Claudine Fellay,**

Emmanuelle Beytrison, Romy Morard, Christelle Perruchoud, Jacques Lamon, Christelle Pitteloud, Fabrice Fournier et Nathan Tamarcaz.

Les districts, les commissions concernées ainsi que le Comité Cantonal de la SPVal tiennent à vous exprimer leur profonde reconnaissance pour l'investissement dont vous avez fait preuve dans vos tâches respectives. Place désormais à la relève et pour vous, du temps de repos, d'autres engagements ou une retraite amplement méritée.

Au niveau des partenaires de la SPVal, nos remerciements sont adressés aux responsables et aux collaboratrices et collaborateurs du DEF, du SE, de l'OES, de l'OEN, de la CPVAL, de la FMEP et du SER. Les membres des comités partenaires (associations des enseignants, des directions, des parents et des autres services de l'Etat) effectuent un travail considérable dans ce labyrinthe qu'est l'ECOLE VALAISANNE.



Merci!



Remise du diplôme de membre d'honneur à Anne-Marie Mesiano

Anne-Marie Mesiano

Tu as achevé ton dernier mandat de Collaboratrice spécialisée à la fin août 2025. Tu bénéficies d'une retraite amplement méritée. L'entier de ton temps peut être consacré à mener à bien tes projets familiaux, associatifs et à tes multiples activités. C'est lors de l'Assemblée des Délégués à Aproz que tu as été élevée au rang de Membre d'Honneur de la SPVal, en reconnaissance de tes trente-cinq années d'engagement au service de la SPVal.

La Société Pédagogique Valaisanne te remercie pour ta longévité au service des membres.

MERCI Anne-Marie !



Philippe Martin

Cette troisième année à la SPVal t'a donné l'entier des responsabilités liées à ta fonction d'Administrateur. Tu as trouvé un rythme de fonctionnement entre ton 50% d'enseignement et ton 50% administratif pour la SPVal. La gestion minutieuse des nombreuses listes internes, de même que la coordination avec les districts et les faitières FMEP et SER, représentent un pilier fondamental de ton activité.

Pour certains dossiers spécifiques de la SPVal, tu as eu l'occasion de te renseigner auprès d'Anne-Marie Mesiano.

Tu as donc sereinement pris en main ta fonction au sein de notre association.

Bonne continuation à toi, Administrateur de la SPVal !

MERCI Philippe !

GLOSSAIRE

AC&M	Activités Créatrices et Manuelles
AD	Assemblée des Délégués
AESVal	Association de l'Enseignement Spécialisé du Valais
AG	Assemblée générale
AMOK	Attaque ou menace envers la collectivité
AVECO	Association Valaisanne des Enseignants des Cycles d'Orientation
BPA	Bureau de prévention des accidents
CECAME	Centrale Cantonale des Moyens d'Enseignement
CC	Comité Cantonal
CDIP	Conférence suisse des Directeurs cantonaux de l'Instruction Publique
CDTEA	Centre pour le Développement et la Thérapie de l'Enfant et l'Adolescent
CIIP	Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique
CIM	Commission des Intérêts Matériels
CLACESO	Conférence latine des chefs d'établissements de la scolarité obligatoire
CO	Cycle d'orientation
COBRA	Commissions de branches
COFO	Compétences Fondamentales
CoSER	Comité du Syndicat des Enseignant-es Romand-es
CP	Commission Pédagogique
CPA	Coopération en Afrique
CPVAL	Caisse de Pension du personnel de l'Etat du Valais
DEF	Département de l'Economie et de la Formation
ENT	Environnement Numérique de Travail
ERVE	Enseignant Ressource pour le Vivre Ensemble
EVAFO	Evaluation des fonctions de l'Etat du Valais
FCE	Formation Continue des Enseignant-es
FLS	Français Langue Seconde
FMEP	Fédération des Magistrats, des Enseignants et du Personnel de l'Etat du Valais
FRAPERT	Fédération des associations de parents d'élèves de la Suisse Romande et du Tessin
GT	Groupe de Travail
GVJM	Groupe Valaisan des Jeux Mathématiques
HEP-VS	Haute Ecole Pédagogique du Valais
HES-SO	Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale
IA	Intelligence Artificielle
ICT-VS	Technologie de l'information et de la communication en Valais
IRDP	Institut de Recherche et de Documentation Pédagogique
ISM	Internet School Management
LCH	Dachverband der Lehrerinnen und Lehrer Schweiz
MCDD	Mesures de compensation des désavantages
MER	Moyens d'Enseignement Romands
OES	Office de l'Enseignement Spécialisé
OEN	Office de l'Education Numérique
OFS	Office Fédéral de la Statistique
OIPG	Ordonnance sur l'indemnisation de la perte de gain en cas de maladie et d'accident non professionnel du personnel de l'Etat du Valais
PER	Plan d'Etudes Romand
PF	Praticien Formateur
PIRACEF	Programme Intercantonale Romand pour l'enseignement des Activités Créatrices et de l'Economie Familiale
REPEIRO	Plateforme pédagogique intercantonale visant à mutualiser les ressources et les moyens d'enseignement numérique
RH	Ressources Humaines
RTS	Radio Télévision Suisse
SAEN	Syndicat Autonome des Enseignant-es Neuchâtelois-es
SE	Service de l'Enseignement
SER	Syndicat des Enseignant-es Romand-es
SHS	Sciences Humaines et Sociales
SNP	Soutien non permanent
SP	Soutien permanent
SPVal	Société Pédagogique Valaisanne

